

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 19 janvier 2016

**MONEYVAL(2015)46**

**COMITE D'EXPERTS  
SUR L'EVALUATION DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE  
BLANCHIMENT DE CAPITAUX  
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

**MONEYVAL**

---

**49<sup>e</sup> REUNION PLENIERE  
Strasbourg, 8-11 décembre 2015**

**RAPPORT DE REUNION**

**MEMORANDUM**

**établi par le Secrétariat de MONEYVAL**

## Résumé

Pendant sa 49<sup>e</sup> Réunion plénière, tenue à Strasbourg du 8 au 11 décembre 2015, le Comité MONEYVAL :

- a adopté le deuxième rapport de progrès du Saint-Siège ;
- a pris note du rapport de suivi intérimaire de la République de Moldova, a demandé au pays de présenter d'autres rapports de suivi lors des 50<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup> réunions plénières, qui auront respectivement lieu en avril et en septembre 2016, et l'a encouragé à demander de sortir de la procédure de suivi en décembre 2016 ;
- a adopté le quatrième rapport de suivi de Malte, a décidé de retirer le pays de la procédure de suivi régulier et lui a demandé de soumettre un rapport tous les deux ans ;
- a pris note du quatrième rapport de suivi accéléré d'Israël, et a suggéré que le pays présente un nouveau rapport de suivi intérimaire en décembre 2016 tout en demandant à être retiré de la procédure de suivi au titre du quatrième cycle ;
- a été informé des derniers points concernant le programme de régularisation fiscale volontaire d'Israël, et a décidé que les autorités devaient continuer d'informer la Plénière de tout développement futur de ce programme lors du tour de table ;
- a adopté le quatrième rapport de suivi de la Géorgie, a décidé de retirer le pays de la procédure de suivi régulier et lui a demandé de soumettre un rapport tous les deux ans ;
- a pris note du premier rapport de suivi intérimaire de la Lettonie et a encouragé le pays à demander de sortir de la procédure de suivi régulier au plus tard en septembre 2016 ;
- a adopté le REM de quatrième cycle et le résumé sur Jersey, dépendance de la couronne britannique, et a décidé de soumettre la juridiction à la procédure de suivi sur deux ans.
- a adopté le REM de cinquième cycle et son résumé relatifs à l'Arménie, a décidé de placer le pays sous suivi régulier et lui a demandé de faire rapport à la Plénière dans les deux ans et demi suivant l'adoption du REM. Il a également été demandé à l'Arménie de faire rapport sur l'avancement de la première mesure recommandée en lien avec le Résultat immédiat 11 lors de la 52<sup>e</sup> Réunion plénière de MONEYVAL en décembre 2016 ;
- a pris note du rapport de suivi soumis par la Pologne et a demandé au pays de présenter un autre rapport de suivi intérimaire à la 50<sup>e</sup> Réunion plénière, qui se tiendra en avril 2016 ;
- a pris note du rapport de suivi soumis par la République slovaque ;
- a élu M. Daniel Thelesklaf (Liechtenstein) et M<sup>me</sup> Elzbieta Franków-Jaskiewicz (Pologne) respectivement aux fonctions de Président et de Vice-présidente, ainsi que MM. Nedko Krumov (Bulgarie), Franck Oehlert (France) et Alexey Petrenko (Fédération de Russie) comme membres du Bureau, pour un mandat de deux ans ;
- a nommé M<sup>me</sup> Maja Cvetkovski (Slovénie) Rapporteur sur l'Egalité des genres de MONEYVAL ;
- a adopté le deuxième rapport de suivi bisannuel de Chypre et a décidé de ne pas demander au pays de présenter de nouveaux rapports dans le cadre des procédures de suivi sur deux ans du quatrième cycle, étant donné que la visite d'évaluation du cinquième cycle est d'ores et déjà prévue ;
- a pris note des progrès accomplis par Chypre depuis la 45<sup>e</sup> Réunion plénière (septembre 2014) concernant l'évaluation spéciale de l'efficacité des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle dans le secteur bancaire de Chypre du 24 avril 2013 ; et a demandé au pays, au vu des progrès accomplis, de continuer à tenir la Plénière informée de tout nouveau développement lors du tour de table ;
- a pris note du premier rapport de suivi accéléré de l'Azerbaïdjan, et a décidé que le pays devrait demander de sortir de la procédure de suivi régulier au plus tard en décembre 2017.

Le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) a tenu sa 49<sup>e</sup> Réunion plénière du 8 au 11 décembre 2015 à Strasbourg sous la présidence de M. Anton Bartolo (Malte) et de M. Daniel Thelesklaf (Liechtenstein).

### Premier jour : lundi 14 septembre 2015

#### **Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la Réunion plénière à 9h30 par Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité**

1. Le Président, M. Anton Bartolo, ouvre la réunion. A son initiative, la Plénière observe une minute de silence en hommage aux victimes des récentes attaques terroristes. Le Président souhaite ensuite la bienvenue au représentant du territoire britannique d'outre-mer de Gibraltar pour sa première participation à la Plénière. Le Président annonce par la suite qu'il ne pourra présider que le premier jour de la Plénière en raison d'obligations le rappelant dans son pays, et que le Vice-président, M. Daniel Thelesklaf, prendra sa suite pour le reste de la réunion. Le Président annonce avec regret avoir décidé, en raison de ses obligations professionnelles qui le retiennent dans son pays, de ne pas renouveler sa candidature à l'élection. A la fin de la première journée, la Plénière remercie chaleureusement le Président pour son engagement au sein du Bureau de MONEYVAL au cours de diverses fonctions exercées pendant de nombreuses années, et le salue par une ovation.

#### **1.1 Discours de M. Je-Yoon Shin, Président du Groupe d'action financière (GAFI)**

2. Le Président souhaite la bienvenue à M. Shin, venu prononcer le discours annuel de la Présidence du GAFI devant la Plénière. M. Shin salue la coopération de longue date entre le GAFI et MONEYVAL, ce dernier s'appêtant à franchir une nouvelle étape importante avec le lancement d'un nouveau cycle d'évaluations. M. Shin insiste sur le fait que les évaluations conduites conformément à la Méthodologie pour ce nouveau cycle nécessiteront des ressources importantes, et encourage les membres à poursuivre leur soutien au Secrétariat et à proposer un nombre suffisant d'experts pour procéder aux évaluations. M. Shin informe la Plénière que le GAFI va organiser une Plénière spéciale sur le financement du terrorisme les 13 et 14 décembre à Paris afin de débattre du meilleur moyen de faire en sorte que les pays améliorent leurs systèmes au plus vite. Il fait savoir qu'il espère que les instances régionales joueront un rôle à part entière dans ce processus. M. Shin informe par ailleurs la Plénière de l'ouverture, au mois de juin 2016, en Corée, de l'institut de formation qui visera à répondre au besoin global de développement de la formation et des compétences, et se dit prêt à recueillir toute suggestion des membres de MONEYVAL à ce sujet.

#### **1.2 Discours de Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité**

3. Le Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, M. Jan Kleijssen, informe la Plénière des récentes avancées du Conseil de l'Europe concernant le travail de MONEYVAL, notamment l'ouverture à la signature du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, qui traite du phénomène des combattants terroristes étrangers. M. Kleijssen informe également la Plénière d'une audition sur la preuve dans le nuage organisée par le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) qui a rassemblé des représentants du secteur privé, du Plan d'action sur le crime organisé du Comité européen pour les problèmes criminels, et d'une réunion récemment tenue par le Groupe Pompidou sur les aspects financiers du trafic de stupéfiants, en particulier l'utilisation des crypto-monnaies, à laquelle ont participé des représentants d'Europol et d'Interpol. Concernant le Secrétariat, M. Kleijssen informe la Plénière de la nomination de M<sup>me</sup> Livia Stoica-Becht à un nouveau poste au sein de la Direction générale de la Démocratie, et la remercie chaleureusement pour son travail de plusieurs années au sein de MONEYVAL. Il indique aussi à la Plénière que, suite à l'adoption du budget par le Comité des ministres, un poste supplémentaire sera créé au Secrétariat de MONEYVAL en avril 2016.

#### **Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour**

4. Le Comité adopte l'ordre du jour tel qu'il a été diffusé (voir l'annexe I).

### **Point 3 de l'ordre du jour – Informations communiquées par le Président**

#### **3.1 Correspondance du Président**

5. La Plénière est informée de la correspondance échangée entre le Président et les juridictions de MONEYVAL depuis la 48<sup>e</sup> Réunion plénière, organisée en septembre 2015.

#### **3.2 Rapport sur le déjeuner officiel du Secrétaire Général avec les Présidents des organes de suivi du Conseil de l'Europe**

6. Le Président rend compte de cet événement qui s'est tenu le 23 novembre 2015. Conformément aux propos du Secrétaire Général, le Président indique qu'un certain nombre de points visant à rendre la procédure de suivi plus souple et compréhensible ont été soulevés, parmi lesquels l'introduction d'une règle spéciale applicable aux situations d'urgence dans les Règles de procédure de MONEYVAL et l'obligation de joindre un résumé à chaque rapport.

### **Point 4 de l'ordre du jour – Informations communiquées par le Secrétariat**

7. Le Secrétaire exécutif informe la Plénière de la Résolution CM/Res(2015)26 du Comité des Ministres sur l'évaluation du territoire britannique d'outre-mer de Gibraltar par MONEYVAL du 14 octobre 2015, et souhaite chaleureusement la bienvenue au représentant de cette juridiction. Le Secrétariat est en contact avec les autorités de Gibraltar, et envisage (comme cela a été fait avec les trois dépendances de la Couronne britannique en 2012) d'organiser une « visite de cadrage » pendant la première moitié de 2016, afin de permettre à MONEYVAL d'avoir un aperçu de la situation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de voir comment la juridiction peut être intégrée à la procédure de cinquième cycle.
8. La Plénière est informée du calendrier des activités.
9. Le Secrétaire exécutif rend compte de la Réunion plénière du GAFI tenue en octobre 2015, en insistant sur l'Initiative d'établissement des faits en matière de terroristes, laquelle devait également être abordée plus tard lors de la réunion. Il encourage toutes les juridictions qui ne l'ont pas encore fait à soumettre, dès que possible, leurs commentaires et rectifications concernant notamment leur système juridique par l'intermédiaire du Secrétariat de MONEYVAL avant la date du 31 décembre 2015 fixée par le GAFI. Il rend également compte des principales décisions prises lors de la Réunion plénière du GAFI, comme l'adoption du REM de l'Italie, auquel John Ringguth a participé en tant que réviseur.
10. Le Secrétaire exécutif rend compte de la formation des évaluateurs de MONEYVAL qui s'est tenue au Liechtenstein du 23 au 27 novembre 2015 au profit de 25 participants venus de 23 juridictions de MONEYVAL qui ont été formés aux normes et à la Méthodologie du cinquième cycle. Il remercie chaleureusement tous les formateurs et la délégation du Liechtenstein pour leur aimable coopération et leur hospitalité.

### **Point 5 de l'ordre du jour – Deuxième rapport de progrès du Saint-Siège**

11. Le REM de troisième cycle du Saint-Siège/Etat de la Cité du Vatican (StS/ECV) avait été adopté par MONEYVAL lors de sa 39<sup>e</sup> Réunion plénière, en juillet 2012. Le StS/ECV avait présenté un premier rapport de progrès dans le cadre du troisième cycle lors de la 43<sup>e</sup> Réunion plénière, en décembre 2013. Suite aux discussions lors de l'examen de ce premier rapport, la Plénière s'était déclarée satisfaite des informations communiquées et des progrès réalisés. En vertu du point 41 des Règles de procédure, le rapport de progrès doit être soumis à une mise à jour tous les deux ans entre les visites d'évaluation. Le StS/ECV a soumis au Secrétariat et à la Plénière un rapport sur les progrès accomplis depuis 2013. Le rapport de progrès complet est soumis à l'examen de la Plénière, avec l'assistance du pays rapporteur (Lituanie) et du Secrétariat.
12. L'analyse du Secrétariat conclut que le StS/ECV a remédié à la plupart des dysfonctionnements techniques de sa législation et de sa réglementation. La principale avancée législative est le

Règlement n° 1 sur la « Surveillance prudentielle des entités exerçant une activité financière à titre professionnel », entré en vigueur le 13 janvier 2015, et d'après lequel l'Institut pour les œuvres de religion (IOR) est considéré comme un établissement financier faisant l'objet d'un contrôle et ayant reçu l'approbation de l'AIF (en tant qu'autorité de contrôle prudentiel) en juillet 2015. En octobre 2015, le processus de vérification systématique de toutes les archives clients en StS/ECV, commencée en 2013, a pris fin, ce qui a donné lieu à un grand nombre de déclarations d'opération suspecte et à la cessation de certaines relations commerciales. Le travail relatif à l'analyse nationale des risques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été entrepris par le Comité de sécurité financière, conformément à la méthode donnée par la Banque mondiale sur ce sujet.

#### *Décision prise*

13. Sur la recommandation du pays rapporteur, la Plénière se déclare satisfaite des informations communiquées et des progrès accomplis, et adopte le rapport de progrès et l'analyse. Cependant, la Plénière souligne la nécessité pour le système de LBC/FT d'obtenir des résultats effectifs en termes de poursuites, de condamnations et de confiscation. Le StS/ECV se dit disposé à rendre compte de ce point à la Plénière.

#### **Point 6 de l'ordre du jour – Quatrième cycle de suivi : rapport de suivi intérimaire de Moldova**

14. A la suite de l'adoption de son REM de quatrième cycle en décembre 2012, la République de Moldova avait été soumise à un suivi régulier et priée de soumettre un rapport intérimaire en 2014 sur les progrès accomplis et les mesures prises. En outre, la République de Moldova avait été encouragée à demander de sortir de la procédure de suivi régulier en décembre 2015 ou peu de temps après.
15. Suite à la discussion concernant le premier rapport de suivi de décembre 2014, la Plénière avait estimé que les progrès accomplis par la République de Moldova étaient satisfaisants mais qu'il était trop tôt pour envisager de sortir le pays de la procédure de suivi régulier. Il avait été demandé à la République de Moldova de présenter un rapport de progrès lors de la 49<sup>e</sup> Réunion plénière de décembre 2015.
16. Les résultats de l'analyse par le Secrétariat du deuxième rapport de suivi ont montré que la situation générale par rapport aux recommandations clés et aux recommandations principales du GAFI n'avait pas connu de véritable progression depuis le premier rapport de suivi. La Plénière convient que l'absence de réels progrès en lien avec les R.5, R.13, R.23, RS.I, RS.III et RS.IV trois ans après l'adoption du REM de quatrième cycle soulève des inquiétudes. Il a été fortement recommandé aux autorités d'adopter et de faire entrer en vigueur, au plus tôt, le projet de loi sur l'application de mesures restrictives internationales, les projets de modification du Code pénal et les nouvelles dispositions de la loi de LBC/FT.

#### *Décision prise*

17. A la suite de la décision de la Plénière, la République de Moldova est encouragée à demander de sortir de la procédure de suivi régulier en décembre 2016. Dans l'intervalle, la République de Moldova devra continuer de rendre compte régulièrement à la Plénière des progrès accomplis concernant les recommandations clés et les recommandations principales. Des rapports intérimaires devront être présentés avant la 50<sup>e</sup> Réunion plénière, qui aura lieu en avril 2016, et avant la 51<sup>e</sup> Réunion plénière, qui se tiendra en septembre 2016.

#### **Point 7 de l'ordre du jour – Quatrième cycle de suivi : demande de Malte de ne plus faire l'objet du suivi régulier**

18. Le REM du quatrième cycle sur Malte a été adopté en avril 2012, en conséquence de quoi le pays a été soumis à un suivi régulier, pour lequel il doit faire rapport deux ans après l'évaluation. Le pays a par ailleurs été encouragé à demander de sortir de la procédure de suivi régulier au cours des trois années suivantes. Un premier rapport de suivi a été soumis en avril 2014. Malte a présenté des rapports intérimaires à la Plénière en décembre 2014 et en avril 2015. Lors de la 48<sup>e</sup> Réunion plénière (septembre 2015), il avait été convenu que Malte présenterait des rapports

détaillés et demanderait de sortir de la procédure de suivi régulier au cours de la 49<sup>e</sup> Réunion plénière, en décembre 2015. Malte a soumis son quatrième rapport de suivi complet le 28 octobre 2015. Pour être retiré de la procédure de suivi régulier, le pays doit prouver qu'il a obtenu les notations Conforme ou En grande partie conforme (ou équivalent) pour les recommandations principales R.13 et RS.IV, et les recommandations clés R.3 et RS.III.

19. Le Secrétariat présente son analyse du quatrième rapport de suivi de Malte. Le pays a remédié à la majorité des dysfonctionnements en lien avec les recommandations R.13, RS.IV, R.3 et RS.III, et a obtenu la notation supérieure LC pour ce qui est de la conformité technique avec ces recommandations. En particulier, Malte a adopté des modifications applicables à la réglementation sur la prévention du blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, à la loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et au Code pénal pour combler les lacunes constatées dans le REM de 2012. Concernant la R.3, le récent établissement d'un Bureau de recouvrement des avoirs, responsable de la recherche, du gel, de la gestion et de la confiscation des produits du crime, représente une avancée majeure.

#### *Décision prise*

20. La Plénière conclut que les progrès accomplis par Malte sont satisfaisants pour ce qui est de toutes les recommandations clés et les recommandations principales. Elle adopte le quatrième rapport de suivi de Malte et l'analyse du Secrétariat, qui feront l'objet d'une publication automatique conformément aux Règles de procédure. Il est demandé à Malte de tenir la Plénière informée des progrès réalisés concernant la mise en œuvre effective des mécanismes de gel des avoirs à l'encontre de terroristes au sein de l'Union européenne. La Plénière décide de retirer le pays de la procédure de suivi régulier et lui demande de soumettre un rapport tous les deux ans.

#### **Point 8 de l'ordre du jour – Quatrième cycle de suivi : rapport de suivi accéléré d'Israël**

21. Le Secrétariat présente son analyse du rapport de suivi accéléré du quatrième cycle soumis par Israël et déclare que, bien que les autorités aient pris des mesures pour combler les lacunes constatées dans le REM de quatrième cycle concernant les recommandations 5 et 10, seuls de modestes progrès ont été réalisés depuis l'adoption du REM, en 2013. Le Secrétariat propose qu'Israël présente un nouveau rapport de suivi intérimaire en 2016. Israël informe la Plénière des progrès accomplis et demande à présenter un rapport de suivi intérimaire lors de la 52<sup>e</sup> Réunion plénière, en décembre 2016.

#### *Décision prise*

22. La Plénière demande à Israël de présenter un rapport de suivi intérimaire lors de la 52<sup>e</sup> Réunion plénière, en décembre 2016, sur les progrès accomplis concernant les recommandations principales et l'application du régime de LBC/FT à toutes les catégories d'EPNFD et aux établissements de transfert d'argent et de valeurs. Les progrès réalisés seront examinés lors de la 52<sup>e</sup> Réunion plénière, au cours de laquelle une date de sortie de la procédure de suivi du quatrième cycle sera envisagée.

#### **Point 9 de l'ordre du jour – Systèmes de régularisation fiscale volontaire**

23. La Plénière est informée des derniers points concernant le programme de régularisation fiscale volontaire des autorités d'Israël. Elle convient que les autorités devront continuer de l'informer de tout nouveau développement du programme de régularisation fiscale volontaire dans le cadre du tour de table de MONEYVAL.
24. La Plénière est informée par la délégation albanaise des dernières évolutions concernant le programme de régularisation fiscale volontaire national, qui sera achevé fin 2015. Il est convenu que les autorités albanaises devront continuer d'informer la Plénière de tout nouveau développement concernant ce programme dans le cadre du tour de table de MONEYVAL.

#### **Point 10 de l'ordre du jour – Exercice global de données sur le niveau de préparation des Etats et territoires pour gérer les questions de financement du terrorisme et de terrorisme**

25. Le Secrétariat informe la Plénière de la tenue prochaine de la Réunion plénière spéciale du GAFI (13 et 14 décembre 2015), consacrée à la lutte contre le financement de l'EEIL, ses filiales et d'autres groupes terroristes. Il indique également qu'une réunion conjointe entre le GAFI et le Groupe Egmont se tiendra le 12 décembre 2015. Elle réunira des experts opérationnels venant de cellules de renseignement financier et d'instances du renseignement, de la répression, de la sécurité et du renseignement, qui partageront les informations et les enseignements tirés des enquêtes relatives aux récentes attaques terroristes, et aborderont les défis auxquels ils doivent faire face dans l'identification et l'éradication du soutien financier apporté aux terroristes. Le Secrétariat distribue des documents de travail élaborés par le GAFI en vue de la rencontre, et en présente brièvement le contenu. La Plénière convient de revenir sur ce point lors de la 50<sup>e</sup> Réunion plénière, en avril 2016, où davantage de temps lui sera consacré, étant donné l'urgence d'assécher les sources financières de l'EI et d'autres groupes terroristes.

**Point 11 de l'ordre du jour – Quatrième cycle de suivi : demande de la Géorgie de ne plus faire l'objet du suivi régulier**

26. A la suite de l'adoption de son REM de quatrième cycle en juillet 2012, la Géorgie avait été soumise à un suivi régulier et priée de présenter un rapport à la Plénière après deux ans. Le premier rapport de progrès avait été adopté lors de la 45<sup>e</sup> Réunion plénière de MONEYVAL, en septembre 2014. A cette occasion, la Plénière avait demandé à la Géorgie de soumettre un rapport de suivi intérimaire lors de la 47<sup>e</sup> Réunion plénière, en avril 2015, étant donné que des progrès notables n'avaient été accomplis que pour l'une des recommandations clés et recommandations principales 2003 du GAFI (RS. II).

27. Lors de la 47<sup>e</sup> Réunion plénière, le Comité avait constaté que des progrès avaient été réalisés au regard de plusieurs recommandations clés et principales pour lesquelles la notation obtenue à l'issue du quatrième cycle était PC ou NC (recommandations 5, 23 et 26). Néanmoins, les autorités avaient été encouragées à combler les lacunes liées à la RS.V, à adopter les projets de modification au plus tôt pour répondre aux dysfonctionnements techniques en lien avec la RS. III et à demander de sortir de la procédure de suivi régulier en septembre 2015.

28. Lors de la 48<sup>e</sup> Réunion plénière, suite aux discussions concernant le rapport, le Comité a convenu que la Géorgie avait pris des mesures positives afin de remédier aux problèmes constatés. Cependant, étant donné les menaces actuelles auxquelles la communauté internationale doit faire face en matière de financement du terrorisme, particulièrement en ce qui concerne l'EEIL, l'absence de mesures appropriées visant à geler les avoirs terroristes dans le cadre de la Recommandation spéciale III constitue une source d'inquiétude. A la suite de la décision de la Plénière, il avait été demandé à la Géorgie d'adopter sans délai les modifications provisoires applicables au Code de procédure administrative. Il avait également été proposé que la Géorgie demande de sortir de la procédure de suivi régulier en décembre 2015.

29. Globalement, la 49<sup>e</sup> Plénière conclut que, depuis l'adoption du REM de quatrième cycle en 2011, la Géorgie a accompli d'importants progrès pour combler une grande partie des lacunes observées. L'inquiétude la plus vive, qui a été soulevée au cours de la dernière Réunion plénière, portait sur le manque de progrès en lien avec la RS.III, lequel empêchait la Géorgie de pouvoir sortir de la procédure de suivi régulier. Cette inquiétude a été dissipée avec l'adoption de la nouvelle législation sur les sanctions financières ciblées.

*Décision prise*

30. La Plénière convient que la Géorgie a pris les mesures nécessaires pour sortir de la procédure de suivi régulier. Il est donc demandé à la Géorgie de présenter une mise à jour bisannuelle en décembre 2017.

**Point 12 de l'ordre du jour – Quatrième cycle de suivi : rapport intérimaire de suivi de la Lettonie**

31. Le REM de quatrième cycle de la Lettonie a été adopté en 2012. Le pays avait été soumis à un suivi régulier et prié de soumettre un rapport de progrès avant septembre 2014. En outre, la Lettonie avait été encouragée à demander de sortir de la procédure de suivi régulier en

septembre 2015 ou peu de temps après.

32. En septembre 2014, la Plénière avait décidé que les progrès accomplis par les autorités lettones en matière de répression et de sanctions financières suivaient une bonne voie. Cependant, il avait été souligné qu'aucune évolution manifeste n'avait été signalée concernant le volet technique de la RS.III et que, afin de permettre à la Lettonie d'accomplir des progrès suffisants pour demander de sortir de la procédure de suivi avant septembre 2015, les lacunes constatées dans le cadre de la RS.III devaient être comblées.
33. En septembre 2015, étant donné que le processus législatif visant à améliorer le cadre juridique national d'application des sanctions financières était toujours en cours, la Lettonie ne se trouvait pas en position de demander de sortir de la procédure de suivi. A la suite de la décision de la Plénière, il avait été demandé à la Lettonie de tenir la Plénière informée, en décembre 2015, de toute nouvelle mesure prise en lien avec la RS.III, et de demander de sortir de la procédure de suivi régulier une fois que les lacunes constatées dans le cadre de la RS.III seraient comblées, au plus tard en septembre 2016. Les informations communiquées au Secrétariat par la Lettonie pour cette Réunion plénière indiquaient que le travail législatif concernant l'adoption d'un projet de loi relatif aux sanctions financières ciblées était sur la bonne voie.

#### *Décision prise*

34. Il est par conséquent demandé à la Lettonie d'achever le processus d'introduction de la loi sur les sanctions et la réglementation correspondante, et de demander de sortir de la procédure de suivi régulier une fois que les lacunes constatées dans le cadre de la RS.III seront comblées, au plus tard en septembre 2016.

#### **Points 13 à 15 de l'ordre du jour – Informations communiquées sur les initiatives de LBC/FT dans les Etats et territoires de MONEYVAL (tour de table), l'Union européenne et d'autres institutions internationales**

35. La Plénière organise un tour de table sur les dernières avancées en matière de LBC/FT dans ses juridictions (pour plus d'informations sur le tour de table, voir le document MONEYVAL-Plénière 49(2015)INF13 du 4 janvier 2016). La Plénière est tenue informée des dernières initiatives de la Commission européenne, du Groupe Egmont, du Groupe Eurasie (EAG), du GAFI, du Groupe de superviseurs de centres financiers internationaux (GSCFI), de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et de la Banque mondiale.

### **Deuxième jour : mercredi 9 décembre 2015**

#### **Points 16 et 17 de l'ordre du jour – Discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle de Jersey, dépendance de la couronne britannique**

36. La Plénière examine le projet de rapport d'évaluation du quatrième cycle relatif à Jersey. Le Secrétariat présente l'équipe d'évaluation, reconnaît les progrès accomplis par Jersey depuis l'évaluation du FMI et présente un aperçu des principales conclusions du rapport. Les modifications apportées au rapport en raison des questions soulevées par le Groupe ad hoc d'experts (France) et les experts scientifiques pendant la réunion de préparation tenue avec les autorités de Jersey sont présentées. Les pays intervenants sont l'Albanie (aspects juridiques), l'Italie (aspects financiers) et l'Arménie (aspects répressifs).

#### *Questions importantes soulevées*

37. **Mesure provisoire et confiscation (R.3)**: l'expert scientifique propose de prendre en considération les informations relatives à la confiscation dans d'autres contextes que celui des affaires de blanchiment de capitaux. Il est convenu de mentionner dans le rapport que des données statistiques complètes similaires, relatives à la confiscation dans un contexte autre que



les affaires de blanchiment de capitaux, n'étaient pas disponibles, même si cette question a bien été prise en compte par l'équipe d'évaluation. La Bulgarie fait remarquer que le fait que les autorités n'aient pas eu recours à la confiscation sans condamnation préalable doit être mentionné à la puce relative à l'efficacité. Sur ce point, il est conclu qu'une recommandation sera insérée dans le rapport. Celle-ci recommandera, dans le but d'améliorer l'efficacité dans ce domaine, que les autorités de Jersey envisagent d'introduire un mécanisme de confiscation sans condamnation.

38. **Ratification et mise en œuvre des instruments des Nations Unies (RS.I)** : la Fédération de Russie demande des précisions sur la puce de la partie sur la RS.I qui aborde les problèmes d'efficacité et fait remarquer que ceux-ci ne doivent pas être décrits dans le cadre de la RS.I. L'évaluateur précise que l'efficacité n'est pas le seul aspect abordé. La Plénière convient de modifier la formulation du commentaire pour la puce en question et de ne pas faire référence à l'efficacité.
39. **Intermédiaires/tiers (R.9)** : La délégation de Jersey et l'équipe d'évaluation ne sont pas d'accord sur la prise en compte des problèmes d'efficacité en lien avec la R.5 dans la détermination de la notation applicable à la R.9. Il convient à ce sujet de noter que cette question n'a pas été soulevée dans le cas d'un certain nombre de rapport de quatrième cycle. Guernesey, la Croatie, Chypre, la Fédération de Russie, la Hongrie, l'Île de Man, le Liechtenstein, Malte, Monaco, la Pologne, la Roumanie et l'expert scientifique soutiennent la position de Jersey. La France, l'Italie, le GAFI, la Commission européenne et la Banque mondiale soutiennent la position de l'équipe d'évaluation. En l'absence de consensus, le rapport reste inchangé. Concernant le deuxième point, qui porte sur la notation, Jersey déclare que l'efficacité n'entre pas en ligne de compte car il convient de prendre en considération le risque que les informations ou les preuves ne peuvent pas être fournies par chaque entité déclarante, une position soutenue par Guernesey, l'Île de Man et la Pologne. La France et l'Italie soutiennent l'équipe d'évaluation. Bien que Jersey ait invité la Plénière à envisager d'adopter la notation supérieure (En grande partie conforme) pour la R.9, la Plénière conserve la notation proposée initialement.
40. **CRF (R.26)** : la Banque mondiale fait part de ses inquiétudes concernant la possibilité que le Directeur de la Police redéploie des agents de la CRF de Jersey, ce qui pourrait avoir des conséquences sur l'indépendance opérationnelle de la cellule. L'évaluateur explique que les inquiétudes liées aux conséquences du redéploiement des ressources ont été prises en compte, tout comme dans les précédents rapports, dans le cadre de la R.30, mais que, dans la pratique, ce n'était pas l'indépendance de la CRF qui avait été touchée mais plutôt sa capacité de remplir ses fonctions principales. Le GAFI soutient la position de la Banque mondiale. L'équipe d'évaluation convient d'élargir le premier facteur sous-tendant la notation pour se référer à un système de roulement. La Banque mondiale suggère de rabaisser la notation à En partie conforme, une position soutenue par la France. Aucune autre délégation n'apportant son soutien à cette proposition, la notation reste inchangée.
41. **Transparence des personnes morales (R.33) et des constructions juridiques (R.34)** : La proposition de Jersey d'inclure au rapport des informations complémentaires sur la position dominante du pays et sur les mesures existantes pour garantir la transparence des informations sur les bénéficiaires effectifs et sur le contrôle des personnes morales est acceptée. La France propose que, étant donné l'importance des actifs détenus à Jersey par l'intermédiaire de trusts, la notation de l'efficacité pour la R.34 se base sur un facteur supplémentaire, lequel tiendrait compte de dérogations pour les prestataires de services aux trusts et aux sociétés. L'équipe d'évaluation et Jersey souscrivent à la proposition.
42. **Coopération internationale et échange d'informations (R.40)** : l'expert scientifique demande des éclaircissements sur la procédure impliquant l'approbation par le procureur général de la diffusion d'informations par la CRF. Jersey précise que la CRF ne consulte pas le procureur général au sujet de la coopération internationale avec les membres du Groupe Egmont, et que les 13 cas mentionnés dans le rapport traitent de la coopération avec des cellules de renseignements financiers de pays non membres du Groupe Egmont. Dans les cas en question, le procureur général est intervenu sur recommandation de la CRF. La Plénière convient que le rapport pourrait comprendre une partie plus détaillée sur le rôle du procureur général dans le contexte de l'échange d'informations et de la pratique et donnant des détails sur la norme et le partage

amélioré des informations.

#### *Décision prise*

43. A la suite de la discussion, la Plénière décide de modifier le projet de rapport et le résumé de manière à refléter les décisions prises au cours des discussions et les modifications présentées dans le document de séance.
44. La Plénière adopte le résumé et le rapport d'évaluation mutuelle du quatrième cycle sur Jersey avec les modifications approuvées et sous réserve des modifications rédactionnelles correspondantes. Le résumé et le rapport tels qu'adoptés feront l'objet d'une publication automatique conformément aux Règles de procédure révisées.
45. En vertu du point 13 des Règles de procédure révisées, Jersey fait désormais l'objet d'une procédure de suivi sur deux ans. Cette juridiction devra donc communiquer, au plus tard deux ans après l'adoption du rapport (c'est-à-dire en décembre 2017), une mise à jour succincte décrivant les nouvelles mesures adoptées et mises en œuvre pour combler les lacunes identifiées sous l'angle de la mise en œuvre de chacune des 40+9 Recommandations ayant obtenu la notation PC ou NC, ainsi que les données ou statistiques pertinentes actualisées prévues par la Recommandation 32 de 2003 du GAFI.
46. Le point étant clos le dernier jour de participation de M<sup>me</sup> Livia Stoica-Becht, qui, dès le 1<sup>er</sup> décembre 2015, exercera de nouvelles fonctions au sein de la Direction générale de la démocratie, le Président la remercie chaleureusement pour sa contribution au travail de MONEYVAL pendant de nombreuses années. La Plénière se lève et l'applaudit.

### **Troisième jour : jeudi 10 décembre 2015**

#### **Points 18 et 19 de l'ordre du jour – Discussion sur le projet de rapport d'évaluation mutuelle du cinquième cycle relatif à l'Arménie**

47. Le Président donne un aperçu des principales étapes de la discussion et de l'adoption des REM du cinquième cycle. Il explique que la procédure prévoit la présentation par les délégations de commentaires deux semaines avant la Plénière, la sélection par le Secrétariat et l'équipe d'évaluation avec les vice-présidents du Groupe de travail sur les évaluations (WGE) d'une liste de questions clés en fonction des commentaires sur le REM soumis par les délégations, des discussions sur ces questions clés par le WGE et la révision du document résumant celles-ci par le Secrétariat et les vice-présidents du groupe de travail suite aux discussions de ce dernier. Le Président insiste sur le fait que la discussion tenue pendant la Réunion plénière sera principalement axée sur la version révisée du document résumant les questions clés. En fonction des contraintes de temps, les délégations auront la possibilité de soulever d'autres questions importantes. Il est observé que l'envoi de commentaires par les délégations en amont de la réunion du WGE est déterminant pour orienter la discussion sur le REM et son adoption. Les délégations sont donc fortement encouragées à faire part de leurs commentaires. Il est également observé que le Secrétariat devra rédiger des règles de procédure pour le WGE, qui seront diffusées auprès des membres de la Plénière pour recueillir leurs commentaires avant la 50<sup>e</sup> Réunion plénière.
48. Pour ce qui est de la discussion du REM du cinquième cycle de l'Arménie, le Président invite le Secrétariat à présenter l'équipe d'évaluation et à faire un bref compte-rendu des principales conclusions et des mesures prioritaires recommandées par l'équipe d'évaluation à l'Arménie. L'un des vice-présidents du WGE présente les décisions prises par le groupe, et chaque question clé fait l'objet d'une discussion. Les principales problématiques exposées et décisions prises par la Plénière en lien avec les questions clés sont les suivantes :

#### *Question clé 1 – Résultat immédiat 1/Recommandation 1*

49. La Plénière convient que, si l'Arménie n'a négligé aucun risque fondamental, le niveau d'analyse de certaines menaces et faiblesses est insuffisant. Les conclusions relatives à la menace de blanchiment de capitaux auraient été plus adéquates si les autorités avaient pris en compte

d'autres informations sur le système pénal en Arménie, en plus d'informations sur les condamnations sanctionnant les infractions sous-jacentes. Le GAFI précise qu'il n'est pas obligatoire pour un pays de faire participer le secteur privé au processus d'évaluation nationale des risques. Cependant, chaque pays doit déterminer avec prudence si, au vu des particularités nationales, la participation du secteur privé permettrait d'améliorer le résultat final de l'évaluation nationale des risques. Le GAFI précise également qu'il n'est pas nécessaire que des dérogations ou des mesures simplifiées prévues par le pays entrent en ligne de compte lors de l'évaluation nationale des risques, tant qu'elles ne sont pas en contradiction avec les conclusions de celle-ci et que le pays mène une analyse, quelle qu'elle soit. Cette analyse peut même être effectuée par le secteur privé avec le soutien des autorités compétentes. Il est également convenu qu'un pays ne doit pas automatiquement intégrer à sa législation de LBC/FT les exemples de risques plus faibles de la note interprétative de la Recommandation 10, à partir de laquelle des mesures simplifiées peuvent être appliquées, sauf si une certaine forme d'analyse prenant en compte le contexte propre au pays est menée. Le GAFI explique qu'il n'est pas attendu des autorités de contrôle qu'elles réalisent une évaluation des risques sectoriels formelle, en complément de l'évaluation nationale des risques, sur laquelle serait fondée la mise en œuvre d'un contrôle adapté aux risques. Les autorités de contrôle doivent simplement déterminer (1) l'exposition de chaque secteur/établissement financier aux risques identifiés lors de l'évaluation nationale des risques ; (2) le risque représenté par chaque établissement financier au vu de ses clients, produits, services, etc.

#### *Question clé 2 – Résultat immédiat 3*

50. Le Vice-président du WGE explique que le groupe de travail n'a pas convenu d'une proposition visant à abaisser la notation « modéré » du Résultat immédiat 3, puisque l'Arménie dispose d'un système d'attribution de licence, de contrôle et de suivi des établissements financiers, même s'il n'est pas fondé sur les risques. En outre, même si le contrôle des EPNFD est considéré comme sommaire, l'effort de contrôle dans ce domaine est considéré comme proportionnel au rôle et au poids limités de ces dernières dans la vie sociale et économique du pays. La Plénière approuve la décision du WGE.

#### *Question clé 3 – Résultat immédiat 4*

51. La Plénière approuve également la décision du WGE de ne pas abaisser de « significatif » à « modéré » la notation du Résultat immédiat 4, comme le proposent certaines délégations, en raison de l'application inefficace de mesures préventives par le secteur des EPNFD. Au vu des informations complémentaires fournies par les autorités, la Plénière se déclare satisfaite que la réalité du secteur des EPNFD en Arménie est limitée et qu'il convient de ne pas lui accorder un poids démesuré lors de la notation. Toutefois, étant donné le risque inhérent au secteur de l'immobilier, où l'argent liquide est largement utilisé pour régler les transactions, il est proposé d'inclure une recommandation au REM portant sur la prise de mesures particulières par l'Arménie dans le but de restreindre le recours à l'argent liquide lors des transactions.

#### *Question clé 4 – Résultat immédiat 5*

52. La question de savoir si les banques ne s'appuient pas excessivement sur les informations inscrites au registre des sociétés pour déterminer les bénéficiaires effectifs des personnes morales est soulevée. L'équipe d'évaluation explique qu'en Arménie, la transparence et la propriété effective des personnes morales sont garanties par les banques, qui procèdent à des vérifications indépendantes dans le cadre de leurs mesures de vigilance à l'égard de la clientèle et pour obtenir des informations contenues dans le registre des sociétés. Il est également expliqué que toutes les personnes morales doivent ouvrir au moins un compte auprès d'une banque arménienne, ce qui constitue une garantie de plus que les informations sur les bénéficiaires effectifs sont disponibles sur le territoire national. Etant donné que la Banque centrale n'a pas repéré de graves lacunes dans l'application par les banques des obligations liées à la propriété effective, l'équipe d'évaluation conclut que la pratique montre qu'un tel mécanisme fonctionne efficacement. La Plénière se déclare satisfaite de l'explication fournie par l'équipe d'évaluation.

#### *Question clé 5 – Résultat immédiat 6*

53. Le Vice-président insiste sur la discussion tenue au cours de la réunion du WGE pour savoir s'il est contestable que les établissements financiers s'appuient sur certains indicateurs afin de respecter leur obligation de signalement. Il explique que, au cours de la visite sur place, l'équipe d'évaluation a remarqué que les banques arméniennes s'appuient excessivement sur des typologies et des indicateurs prédéfinis élaborés par la CRF. C'est pourquoi, comme expliqué dans le rapport, il est conclu que certaines transactions ou activités commerciales suspectes n'ont pas fait l'objet d'une déclaration parce que les suspicions correspondantes n'apparaissaient pas dans la liste des indicateurs prédéfinis. Une telle situation a, à son tour, eu des conséquences sur les fonctions d'analyse et de dissémination de la CRF. Le Vice-président fait remarquer que, le consensus n'ayant pas été atteint sur cette question par les membres du WGE, la position des évaluateurs prévaut. La Plénière marque son accord avec les conclusions de l'équipe d'évaluation.

#### *Question clé 6 – Résultat immédiat 9*

54. Certaines délégations remettent en question le caractère approprié de la notation « significatif » pour le Résultat immédiat 9, étant donné qu'aucune enquête, poursuite ou condamnation en lien avec le financement du terrorisme n'a été constatée en Arménie. L'équipe d'évaluation indique que l'évaluation du Résultat immédiat 9 a débuté par la définition du niveau de compréhension par les autorités du risque de financement du terrorisme. Il a été constaté que les autorités envisagent le risque de financement du terrorisme sous différents angles, comme expliqué dans les paragraphes 16 à 20 du REM. Des exemples sont donnés : évaluation des risques émanant de la collecte et des mouvements de fonds sur l'ensemble du territoire arménien, vulnérabilité au risque de financement du terrorisme du secteur à but non lucratif, capacité du système préventif de résister à la menace du financement du terrorisme et contrôles aux frontières visant à garantir que l'argent liquide n'ait pas pour but le financement du terrorisme. Il est également expliqué que les autorités ont entrepris un travail de renseignement opérationnel pour repérer d'éventuels indices d'activité terroriste ou de financement du terrorisme. En outre, l'équipe d'évaluation a été assurée que, si un cas de terrorisme était déclaré, une enquête financière serait menée par les autorités de répression. Il est observé qu'il convient de ne pas tirer de conclusion de l'absence d'enquêtes financières parallèles dans les affaires de criminalité lucrative pour déterminer si des enquêtes criminelles seraient conduites dans des affaires de terrorisme. Il est également remarqué que, étant donné que les autorités ont évalué le risque de financement du terrorisme de manière adéquate et conclu à son caractère très limité, les ressources allouées aux enquêtes sur le financement du terrorisme et le degré d'activité opérationnelle semblent être proportionnés. La Plénière se déclare satisfaite de l'explication fournie par l'équipe d'évaluation et convient que les conclusions du REM relatives au Résultat immédiat 9 semblent raisonnables.

#### *Question clé 7 – Résultat immédiat 10*

55. Concernant les organismes à but non lucratif (OBNL), il est observé que la notation « significatif » pour le Résultat immédiat 10 semble être en contradiction avec les conclusions de l'évaluation nationale des risques, qui a jugé le cadre réglementaire insuffisant. L'équipe d'évaluation explique que les autorités ont conduit l'évaluation des risques liés aux OBNL et des lacunes en matière de supervision de ces derniers (dans le contexte de l'évaluation nationale des risques) en s'appuyant sur les obligations et l'interprétation de la Recommandation spéciale VIII, qui exige que les pays prennent des mesures concernant les OBNL qui représentent (i) une proportion significative des ressources financières contrôlées par le secteur et (ii) une part importante des activités internationales du secteur. Si de telles mesures sont toujours pertinentes dans le cadre de la nouvelle Recommandation 8, la version révisée des meilleures pratiques relatives aux OBNL (et la proposition de note interprétative révisée de la Recommandation 8) insiste sur le fait que la Recommandation 8 n'est pas obligatoirement applicable aux OBNL qui contrôlent une proportion significative des ressources financières du secteur ou qui représentent une part importante des activités internationales du secteur si ces entités ne présentent pas un risque plus élevé. D'après l'équipe d'évaluation, les lacunes observées au moyen de l'évaluation nationale des risques n'étaient pas en lien avec des OBNL représentant un risque plus élevé de financement du terrorisme. Par conséquent, la notation « significatif » n'est pas en contradiction avec les conclusions de l'évaluation nationale des risques.

56. Par ailleurs, une délégation demande si, concernant la notation du Résultat immédiat 10, l'équipe

d'évaluation a accordé assez d'importance à l'absence d'examen national du secteur non lucratif par les autorités (paragraphe 212 du REM). L'équipe d'évaluation confirme qu'une grande attention a été prêtée à ce point, comme l'illustrent la première mesure recommandée dans le cadre du Résultat immédiat 10 et le dysfonctionnement repéré dans les résultats de l'analyse de conformité technique de la Recommandation 8. Cependant, au cours de la discussion du WGE, il a été observé que, concernant le critère 8.1(b), il n'est pas nécessaire pour un pays d'entreprendre un examen national du secteur non lucratif s'il peut obtenir dans les délais des informations sur l'ampleur des activités et d'autres caractéristiques intéressantes afin de repérer les particularités et les types d'OBNL qui pourraient être détournés à des fins de financement du terrorisme. La Plénière approuve la position de l'équipe d'évaluation telle qu'exposée dans les discussions du WGE.

#### *Question clé 8 – Résultat immédiat 11*

57. Le Vice-président évoque la discussion tenue pendant la réunion du WGE à propos de la notation « significatif » pour le Résultat immédiat 11, que certaines délégations considèrent comment non adaptée en raison (1) de l'absence de réel fondement juridique aux sanctions financières appliquées au financement de la prolifération et (2) de l'impossibilité de prouver l'efficacité du mécanisme mis en œuvre par l'Arménie pour geler des actifs en cas de résultat positif, une telle situation ne s'étant pas présentée. Pendant la Réunion plénière, l'équipe d'évaluation explique que, même si la base juridique des sanctions financières ciblées applicables au financement de la prolifération pourrait ouvrir la voie à une contestation juridique, il est apparu clairement que le secteur privé respecte strictement les obligations en matière de lutte contre le financement de la prolifération. Qui plus est, même si aucun actif n'a encore été gelé, l'équipe d'évaluation se dit rassurée par la mise en place par les autorités d'un algorithme dans les systèmes informatiques des établissements financiers, qui permettra de repérer automatiquement les personnes dont le nom apparaît dans les listes des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. La Plénière se déclare satisfaite de ces explications et de la notation donnée par l'équipe d'évaluation.

#### *Décision prise*

58. La Plénière adopte le rapport d'évaluation mutuelle du cinquième cycle et le résumé relatifs à l'Arménie, avec les modifications approuvées et sous réserve des modifications rédactionnelles correspondantes. En vertu des points 21 et 22 des Règles de procédures du cinquième cycle de MONEYVAL, l'Arménie est désormais placée sous suivi régulier et il lui est demandé de faire rapport à la Plénière dans les deux ans et demi suivant l'adoption du REM. Il est également été demandé à l'Arménie de faire rapport sur l'avancement de la première mesure recommandée en lien avec le Résultat immédiat 11 lors de la 52<sup>e</sup> Réunion plénière de MONEYVAL, en décembre 2016.

#### **Point 20 de l'ordre du jour – Quatrième cycle de suivi : rapport de suivi intérimaire de la Pologne**

59. Le Secrétariat présente son analyse du second rapport de suivi de la Pologne. Concernant la criminalisation du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, le Secrétariat souligne que, même si les modifications au Code pénal qui vont entrer en vigueur le 13 février 2016 comblent certaines lacunes observées dans le REM du quatrième cycle, plusieurs dysfonctionnements existent toujours. Les autorités n'ont signalé aucune autre mesure visant à combler les lacunes en lien avec le système de confiscation et de gel des avoirs du terrorisme. Le Secrétariat indique que, même si la quatrième directive de lutte contre le blanchiment de capitaux a été adoptée, aucune mesure ne semble avoir été prise pour répondre aux dysfonctionnements repérés dans le REM de quatrième cycle concernant les mesures préventives et les obligations de signalement du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

#### *Décision prise*

60. La Plénière demande à la Pologne de présenter un autre rapport de suivi intérimaire lors de la 50<sup>e</sup> Réunion plénière, qui se tiendra en avril 2016, pour s'assurer des progrès accomplis, en particulier en ce qui concerne les lacunes concernant les mesures préventives, les obligations de

signalement et les dysfonctionnements juridiques restants. Les informations fournies permettront donc à la Plénière de prendre une décision concernant les procédures de suivi devant être appliquées dans le futur.

**Point 21 à l'ordre du jour – Suivi au titre du quatrième cycle : rapport de suivi intérimaire de la République slovaque**

61. La République slovaque présente à la Plénière un rapport de suivi intérimaire relatif aux mesures prises pour combler les lacunes identifiées dans le REM de quatrième cycle. Le Secrétariat rappelle que la République slovaque a été invitée lors de la 48<sup>e</sup> Réunion plénière, en septembre 2015, à demander de sortir de la procédure de suivi régulier en avril 2016.

*Décision prise*

62. La Plénière prend note du rapport de suivi soumis par la République slovaque.

**Point 22 de l'ordre du jour – Présentation par le GAFI du Guide « Document sur les meilleures pratiques pour la lutte contre l'abus d'organisations à but non lucratif »**

63. La Plénière prend également note d'une présentation par le GAFI de son document sur les meilleures pratiques pour la lutte contre le détournement d'organisations à but non lucratif. La première version de ce document, datant de 2002, a été entièrement revue pour prendre en compte les conclusions du rapport de typologies sur le « risque d'être utilisé à des fins de financement du terrorisme pour le secteur non lucratif », de 2014, et les contributions de gouvernements et du secteur privé. Son objectif est de favoriser le travail caritatif des OBNL et de protéger l'intégrité et la réputation du secteur en donnant des exemples de collaboration entre le gouvernement et les OBNL pour protéger le secteur dans son ensemble du détournement aux fins de terrorisme. Le document donne aussi des orientations sur les mesures devant être prises par les pays dans le cadre de la Recommandation 8, et s'intéresse en priorité aux mesures visant à repérer et à réduire les risques.

**Point 23 de l'ordre du jour – Présentation du nouveau « Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme »**

64. La Plénière prend connaissance d'une présentation orale de M. Kristian Bartholin, chef adjoint de la Division anti-terrorisme et Co-secrétaire du CODEXTER, sur le nouveau Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, lequel traite du phénomène des combattants terroristes étrangers. M. Bartholin aborde principalement le financement des combattants terroristes étrangers et des possibilités pour les juridictions de MONEYVAL de participer à la lutte contre le financement du terrorisme dans ce contexte.

**Quatrième jour : vendredi 11 décembre 2015**

**Point 24 de l'ordre du jour – Election du Président et du Vice-président**

65. La Plénière élit à l'unanimité M. Daniel Thelesklaf (Liechtenstein) Président, et M<sup>me</sup> Elzbieta Franków-Jaskiewicz (Pologne) Vice-présidente, pour un mandat de deux ans.

**Point 25 de l'ordre du jour – Election des membres du Bureau**

66. La Plénière élit M. Nedko Krumov (Bulgarie), M. Franck Oehlert (France) et M. Alexey Petrenko (Fédération de Russie) membres du Bureau, pour un mandat de deux ans. Chacun reçoit la majorité des deux tiers des voix exprimées par la Plénière. Au nom de la Plénière, le Président remercie chaleureusement M. Nicola Muccioli pour ses quatre années de contribution au travail du Bureau en tant que membre.

## **Point 26 de l'ordre du jour – Procédure de suivi et rapports soumis par Chypre**

### **26.1 Suivi du quatrième cycle : deuxième rapport biennal**

67. Il n'est pas prévu dans les règles de procédure que le Secrétariat analyse un rapport biennal. Chypre est invitée à donner un bref aperçu des nouvelles mesures adoptées pour combler les lacunes identifiées en lien avec les recommandations notées Partiellement conforme dans le REM du quatrième cycle. La mise à jour du rapport biennal est soumise à l'examen de la Plénière, avec l'assistance du pays rapporteur (Malte), qui demande un certain nombre de clarifications.

#### *Décision prise*

68. La Plénière adopte le deuxième rapport de suivi sur deux ans de Chypre. Comme décidé lors de la 46<sup>e</sup> Réunion plénière (à Strasbourg, du 8 au 12 décembre 2014), les procédures de suivi sur deux ans des Etats et territoires membres de MONEYVAL dans le cadre du quatrième cycle doivent prendre fin un an avant le cinquième cycle d'évaluation. Etant donné que l'évaluation de Chypre dans le cadre des Recommandations 2012 du GAFI doit avoir lieu à la fin de 2017 ou au début de 2018, la Plénière décide de ne pas demander à Chypre de présenter un rapport supplémentaire au titre des procédures de suivi biennal du quatrième cycle.

### **26.2 Rapport par Chypre des mesures entreprises en réponse à l'évaluation spéciale par MONEYVAL de l'efficacité des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle dans le secteur bancaire de Chypre et mise à jour biennale**

69. Le Secrétariat et les autorités chypriotes donnent une vue d'ensemble des progrès accomplis par Chypre depuis la 45<sup>e</sup> réunion Plénière (septembre 2014) concernant l'évaluation spéciale de l'efficacité des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle dans le secteur bancaire de Chypre (l'évaluation spéciale) du 24 avril 2013.

#### *Décision prise*

70. Au vu des progrès accomplis par Chypre, particulièrement du fait que tous les établissements de crédit inspectés par l'équipe d'évaluation spéciale en 2013 ont fait l'objet d'une inspection sur site et sont en cours de discussion avec la Banque centrale de Chypre concernant les mesures correctives nécessaires, il est convenu de ne pas demander à Chypre de soumettre d'autres rapports de progrès en lien avec l'évaluation spéciale. Cependant, il est demandé à Chypre de continuer de tenir la Plénière informée par la procédure du tour de table de toute sanction ou autre mesure administrative imposée aux établissements de crédit à la suite d'inspections sur site menées par la Banque centrale de Chypre.

## **Point 27 de l'ordre du jour – Suivi au titre du quatrième cycle : premier rapport de suivi accéléré de l'Azerbaïdjan**

71. A la suite de l'adoption de son REM de quatrième cycle en décembre 2014, l'Azerbaïdjan avait été priée de présenter, avant décembre 2015, un rapport de suivi accéléré sur les mesures prises afin de combler des lacunes graves relatives aux recommandations 1 et 5 et à la Recommandation spéciale III.

72. Les résultats de l'analyse par le Secrétariat du rapport de suivi accéléré de la République d'Azerbaïdjan montrent clairement que des progrès ont été accomplis concernant les lacunes relatives aux recommandations 1 et 5 et à la Recommandation spéciale III. Des modifications importantes ont été apportées à la législation de LBC/FT et le cadre juridique a été amélioré afin d'appliquer des sanctions financières ciblées dans le cadre de la RS.III. Des amendements au Code pénal ont été adoptés et sont entrés en vigueur en avril 2015 afin de répondre aux préoccupations de l'équipe d'évaluation pour le quatrième cycle concernant l'infraction de blanchiment de capitaux. De nouvelles affaires pénales liées à l'auto-blanchiment ont été ouvertes et des formations destinées aux enquêteurs, aux juges et aux procureurs ont été organisées pour poursuivre le travail de sensibilisation et de compréhension des notions de blanchiment de capitaux par un tiers et autonome. Concernant l'aspect préventif, une nouvelle réglementation applicable aux mesures simplifiées de vigilance à l'égard de la clientèle a été adoptée afin de

rendre plus clair le champ d'application de celles-ci.

#### *Décision prise*

73. Au vu des progrès réalisés, la Plénière convient de ne pas demander à l'Azerbaïdjan de soumettre un autre rapport de suivi accéléré, et décide que le pays doit demander de sortir de la procédure de suivi régulier au plus tard en décembre 2017.

#### **Point 28 de l'ordre du jour – Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE 198)**

74. La Plénière est informée des résultats de la septième réunion de la Conférence des Parties à la STCE n° 198, qui s'est tenue à Strasbourg les 5 et 6 novembre 2015, au cours de laquelle le rapport d'évaluation relatif à la Bosnie-Herzégovine et le rapport de suivi de la Pologne ont été adoptés. M. Branislav Bohacik (République slovaque) a été élu Président et M. Jean-Sébastien Jamart (Belgique) Vice-président. M. Besnik Muci (Albanie), M<sup>me</sup> Ani Melkonyan (Arménie) et M. Sorin Tanase (Roumanie) ont été élus membres du Bureau. M<sup>me</sup> Liljana Kaçi (Albanie) a été nommée Rapporteur sur l'Égalité des genres pour la Conférence. Le Secrétaire exécutif a chaleureusement remercié la Présidente sortante, M<sup>me</sup> Eva Rossidou-Papakyriacou (Chypre) pour son engagement de longue date en tant que Présidente de la Conférence des Etats parties. Le rapport d'activité du Comité, en activité depuis cinq ans, a été adopté par le Comité des Ministres le 14 octobre 2015 et sera publié prochainement. La Plénière est également informée que les modifications de l'annexe de la Convention, qui dresse la liste des infractions sous-jacentes du blanchiment de capitaux, sont entrées en vigueur en octobre 2015. La Lituanie informe la Plénière qu'elle a signé la Convention le 28 octobre 2015, et la France qu'elle l'a ratifiée le 8 décembre 2015. Le nombre total de ratifications de la Convention est de 27, et 12 signatures n'ont pas encore été suivies d'une ratification.

#### **Point 29 de l'ordre du jour – Représentation future aux réunions du GAFI**

75. Le Secrétariat invite les délégations à manifester leur intérêt pour représenter MONEYVAL lors de la prochaine Réunion plénière du GAFI à Paris (du 14 au 18 février 2016).

#### **Point 30 de l'ordre du jour – Travail de typologie**

76. La Plénière prend note de la mise à jour par la Pologne du processus et des conclusions initiales du projet relatif aux typologies concernant le blanchiment de capitaux découlant de la corruption à grande échelle. La délégation polonaise informe la Plénière de l'organisation par la CRF polonaise d'un atelier sur cette question, à Varsovie, en novembre 2015. La Plénière invite la Pologne à continuer de faire des propositions relatives au travail concernant les typologies dans ce domaine.

#### **Point 31 de l'ordre du jour – Désignation du Rapporteur sur l'Égalité des genres au sein de MONEYVAL**

77. La Plénière écoute un rapport de M<sup>me</sup> Maja Cvetkovski (Slovénie) sur la formation des rapporteurs sur l'égalité des genres organisée au mois de novembre à Strasbourg, à laquelle elle a participé au nom de MONEYVAL. Concernant le blanchiment de capitaux, elle a repéré plusieurs domaines exposés au risque de disparités entre les hommes et les femmes, tels que les poursuites et les condamnations pour crime financier, l'exclusion financière des femmes par le biais de stratégies bancaires de LBC/FT et la dépendance des femmes des pays en voie de développement aux systèmes alternatifs de remise de fonds. La Plénière la nomme ensuite Rapporteur sur l'Égalité des genres pour MONEYVAL afin qu'elle participe aux réunions annuelles des rapporteurs sur l'égalité des genres du Conseil de l'Europe.

#### **Point 32 de l'ordre du jour – Rapporteurs pour la prochaine Réunion plénière**

78. Le Secrétariat informe la Plénière qu'Andorre a eu l'amabilité de se proposer pour servir de pays rapporteur pour le rapport de suivi de Monaco, qui doit faire l'objet d'une discussion lors de la 50<sup>e</sup> Réunion plénière, en avril 2016.



### **Point 33 de l'ordre du jour – Ressources humaines et financières**

79. Le Secrétaire exécutif indique à la Plénière qu'un poste supplémentaire va être créé au Secrétariat de MONEYVAL à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016. Il donne des détails sur la procédure de remplacement d'un membre du Secrétariat en cours, et sur l'arrivée en février 2016 d'un nouveau membre du Secrétariat dans le cadre d'une mise à disposition. Il remercie chaleureusement le nouveau Président pour ses propositions visant à établir un fonds consacré au poste supplémentaire dans le Secrétariat. Enfin, il informe la Plénière que M. John Ringguth a été nommé expert scientifique auprès de MONEYVAL par le Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité à compter de janvier 2016.

### **Point 34 de l'ordre du jour – Divers**

80. MONEYVAL tiendra sa 50<sup>e</sup> Réunion plénière du 12 au 15 avril 2016.

## Annexe I – Ordre du jour de la réunion

Day 1: Tuesday 8 December 2015 / 1<sup>er</sup> jour: mardi 8 décembre 2015

### Morning 9.30 a.m. / matin 9h30

1. **Opening of the Plenary Meeting / Ouverture de session plénière**
  - 1.1 **Address by Mr Je-Yoon Shin, President of the Financial Action Task Force (FATF) / Allocution de M. Je-Yoon Shin, Président du Groupe d'action financière (GAFI)**
  - 1.2 **Address by Mr Jan Kleijssen, Director, Directorate of Information Society and Action against Crime / Allocution de M. Jan Kleijssen, Directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité**
2. **Adoption of the Agenda / Adoption de l'ordre du jour**
3. **Information from the Chairman / Informations communiquées par le Président**
  - 3.1 **Chairman's correspondence / Correspondance du Président**
  - 3.2 **Report from the official lunch by the Secretary-General with the Chairs of the Council of Europe monitoring bodies / Rapport du déjeuner officiel du Secrétaire Général avec les présidents des organes de suivi du Conseil de l'Europe**
4. **Information from the Secretariat / Informations communiquées par le Secrétariat**
  - 4.1 **Committee of Ministers: Resolution CM/Res(2015)26 on the evaluation of the British Overseas Territory of Gibraltar by MONEYVAL / Comité des Ministres : Résolution CM/Res(2015)26 sur l'évaluation du territoire britannique d'outre-mer de Gibraltar par MONEYVAL**
  - 4.2 **MONEYVAL calendar of activities 2016 / Calendrier des activités en 2016**
  - 4.3 **Report from the Secretariat on the October FATF meeting / Rapport du Secrétariat sur la réunion d'octobre du GAFI**
  - 4.4 **MONEYVAL evaluators training / Séminaire de formation des évaluateurs de MONEYVAL**
  - 4.5 **Reports on further Secretariat activities / Rapports sur autres activités du Secrétariat**
5. **Third round follow up: second progress report of the Holy See / Suivi au titre du troisième cycle : deuxième rapport de progrès du Saint-Siège**
6. **Fourth round follow up: interim follow up report by Moldova / Suivi au titre du quatrième cycle: rapport de suivi intermédiaire de la République de Moldova**
7. **Fourth round follow up: application by Malta to be removed from regular follow up / Suivi au titre du quatrième cycle : demande de Malte de sortir de la procédure de suivi régulier**
8. **Fourth round follow up: expedited follow up report of Israel / Suivi au titre du quatrième cycle : rapport de suivi accéléré d'Israël**
9. **Voluntary Tax Compliance Schemes / Systèmes de régularisation fiscale volontaire**
  - 9.1 **Israel / Israël**
  - 9.2 **Albania / Albanie**

**Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30**

10. **Global data exercise to ascertain the level of preparedness of states and territories to deal with terrorist financing and terrorism / Exercice global de données sur le niveau de préparation des Etats et territoires pour gérer les questions de financement du terrorisme et de terrorisme**
11. **Fourth round follow up: application by Georgia to be removed from regular follow up / Suivi au titre du quatrième cycle : demande de la Géorgie de sortir de la procédure de suivi régulier**
12. **Fourth round follow up: interim follow up report by Latvia / Suivi au titre du quatrième cycle: rapport de suivi intermédiaire de la Lettonie**
13. **Information on AML/CFT initiatives in MONEYVAL States and territories (tour de table) / Informations sur les initiatives LAB/CFT des Etats et territoires de MONEYVAL (tour de table)**
14. **Information from the European Union / Information de l'Union européenne**
  - 14.1 **European Commission / Commission européenne**
  - 14.2 **Secretariat General / Secrétariat Général**
15. **Information on AML/CFT initiatives in other fora / Informations sur les initiatives LAB/CFT d'autres institutions**
  - 15.1 **Council of Europe Development Bank / Banque de Développement du Conseil de l'Europe**
  - 15.2 **EBRD / BERD**
  - 15.3 **Egmont Group / Groupe Egmont**
  - 15.4 **Eurasian Group on Combating Money Laundering and Terrorist Financing (EAG) / Groupe Eurasie sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (EAG)**
  - 15.5 **FATF / GAFI**
  - 15.6 **GIFCS / GSCFI**
  - 15.7 **IMF / FMI**
  - 15.8 **OSCE**
  - 15.9 **UNODC / ONUDC**
  - 15.10 **World Bank / Banque Mondiale**

**Day 2: Wednesday 9 December 2015 / 2<sup>ème</sup> jour: mercredi 9 décembre 2015**

**Morning 9.30 a.m. / matin 9h30**

16. **Discussion on the draft 4<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on UK Crown Dependency of Jersey / Discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 4<sup>e</sup> cycle de la Dépendance de la Couronne du Royaume-Uni Jersey**

**Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30**

17. **Continuation of the discussion on the draft 4<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on UK Crown Dependency of Jersey / Suite de la discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 4<sup>e</sup> cycle de la Dépendance de la Couronne du Royaume-Uni Jersey**

**Day 3: Thursday 10 December 2015 / 3<sup>ème</sup> jour: jeudi 10 décembre 2015**

**Morning 9.30 a.m. / matin 9h30**

**18. Discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on Armenia / Discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle de l'Arménie**

**Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30**

**19. Continuation of the discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on Armenia / Suite de la discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle de l'Arménie**

**20. Fourth round follow up: interim follow up report by Poland / Suivi au titre du quatrième cycle: rapport de suivi intermédiaire de la Pologne**

**21. Fourth round follow up: interim follow up report by the Slovak Republic / Suivi au titre du quatrième cycle: rapport de suivi intermédiaire de la République slovaque**

**22. Presentation by the FATF of the "Best Practices Paper on Combating the Abuse of Non-Profit Organisations" / Présentaton par le GAFI des « Meilleures pratiques pour la lutte contre l'abus d'organisations à but non lucratif »**

**23. Presentation of the new "Additional Protocol to the Council of Europe Convention on the Prevention of Terrorism" by Mr Kristian Bartholin, Deputy Head of Counter Terrorism Division / Présentation du nouveau "Protocol additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme" par M. Kristian Bartholin, Chef adjoint de la Division Anti-terrorisme**

**Day 4: Friday 11 December 2015 / 4<sup>ème</sup> jour : vendredi 11 décembre 2015**

**Morning 9.30 a.m. / matin 9h30**

**24. Election of the Chairman and Vice-Chairman / Election du Président et Vice-président**

**25. Election of the Bureau members / Election des membres du Bureau**

**26. Follow-up process and reports submitted by Cyprus / Procédure de suivi et rapports présentés par Chypre**

**26.1 Fourth round follow up: second biennial update / Suivi au titre du quatrième cycle : deuxième mise à jour biennale**

**26.2 Report by Cyprus on action taken in response to the MONEYVAL Special Assessment on the Effectiveness of Customer Due Diligence Measures in the Banking Sector in Cyprus and Biennial update / Rapport de Chypre sur les progrès réalisés vis-à-vis des recommandations formulées dans l'évaluation spéciale de MONEYVAL sur l'efficacité des mesures de vigilance à l'égard des clients dans le secteur bancaire et mise à jour biennale**

**Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30**

**27. Fourth round follow up: 1st expedited follow up report of Azerbaijan / Suivi au titre du quatrième cycle : 1er rapport de suivi accéléré de l'Azerbaïdjan**

- 28. Council of Europe Convention on Laundering, Search, Seizure and Confiscation of the Proceeds from Crime and on the Financing of Terrorism (CETS No. 198) / Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE No. 198)**
- 28.1 Action by Member States towards ratification / Action des Etats Membres en matière de ratification**
- 28.2 Current state of signatures and ratifications / Etat actuel des signatures et ratifications**
- 29. Future representation in FATF meetings / Représentations futures dans les réunions du GAFI**
- 30. Typologies work / Travaux sur les typologies**
- 31. Designation of a Gender Equality Rapporteur in MONEYVAL / Désignation d'un Rapporteur sur l'Egalité des Genres**
- 32. Rapporteurs for next plenary / Rapporteurs pour la prochaine réunion plénière**
- 33. Financing and staffing / Financement et questions de personnel**
- 34. Miscellaneous / Divers**

**Annexe II – Liste des participants**

Strasbourg, 08/12/2015

MONEYVAL49(2015)LIST1  
Restricted / *Restreint*

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE EVALUATION  
OF ANTI-MONEY LAUNDERING MEASURES  
AND THE FINANCING OF TERRORISM /**

*COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ÉVALUATION  
DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES  
CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME*

**MONEYVAL**

**49<sup>th</sup> PLENARY MEETING / 49<sup>e</sup> RÉUNION PLÉNIÈRE**

*7 – 11 December / 7 – 11 décembre 2015*

PALAIS DE L'EUROPE  
ROOM 1 / SALLE 1

**LIST OF PARTICIPANTS /  
*LISTE DES PARTICIPANTS***

## Evaluated States and Jurisdictions / Etats et juridictions évalués

### ALBANIA / ALBANIE

Mr Genti GAZHELI <b>HEAD OF DELEGATION</b> Director, General Directorate for the Prevention of Money Laundering <a href="mailto:ggazheli@fint.gov.al">ggazheli@fint.gov.al</a>	<i>law enforcement</i>
Mr Agim MUSLIA <b>Working Group on Evaluations</b> Director of Compliance and IT Department General Directorate for the Prevention of Money Laundering <a href="mailto:amuslia@fint.gov.al">amuslia@fint.gov.al</a>	<i>law enforcement</i>
Ms Adela ZEZA Director of Legal and International Relations Department General Directorate for the Prevention of Money Laundering	<i>legal</i>
Mrs Liljana KAÇI Specialist, General Directorate of Codification, Ministry of Justice <a href="mailto:liljana.kaci@drejtesia.gov.al">liljana.kaci@drejtesia.gov.al</a>	<i>legal</i>
Ms.Mirjana GOXHARAJ Head of Compliance Office, Bank of Albania <a href="mailto:mgoxharaj@bankofalbania.org">mgoxharaj@bankofalbania.org</a>	<i>financial</i>
Mr Madrid KULLOLLI Prosecutor, General Prosecutor's Office <a href="mailto:madrid.kullolli@pp.gov.al">madrid.kullolli@pp.gov.al</a>	<i>law enforcement</i>

### ANDORRA / ANDORRE

Mr Borja AGUADO DELGADO <b>Working Group on Evaluations</b> Expert juridique Financial Intelligence Unit Principality of Andorra - UFIAND <a href="mailto:upb@andorra.ad">upb@andorra.ad</a>	<i>legal</i>
Ms Tanjit SANDHU KAUR <b>FINANCIAL EVALUATOR FOR JERSEY</b> Responsible of the Supervision Division Financial Intelligence Unit Principality of Andorra - UFIAND <a href="mailto:upb@andorra.ad">upb@andorra.ad</a>	<i>legal/financial</i>
Ms Loredana JORDANA Operational Division, Financial Intelligence Unit Principality of Andorra – UFIAND	

### ARMENIA / ARMENIE

Mr Daniel AZATYAN <b>HEAD OF DELEGATION</b> <b>Working Group on Evaluations</b> Head, Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia <a href="mailto:daniel.azatyan@fmc.am">daniel.azatyan@fmc.am</a> ; <a href="mailto:info@fmc.am">info@fmc.am</a>	<i>financial</i>
Mr Arakel MELIKSETYAN	

**Working Group on Evaluations**

Deputy Head, Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia  
[arakel.meliksetyan@fmc.am](mailto:arakel.meliksetyan@fmc.am)

Ms Ani MELKONYAN

*law enforcement*

**Working Group on Evaluations**

Expert, International Relations Department, Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia  
[ani.melkonyan@fmc.am](mailto:ani.melkonyan@fmc.am)

Ms Asya KHOJOYAN

*legal*

**Working Group on Evaluations**

Methodologist, Legal Advisor, Legal Compliance Division  
Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia  
[asya.khojoyan@fmc.am](mailto:asya.khojoyan@fmc.am)

Mr Artavazd SARGSYAN

**Working Group on Evaluations**

Deputy Head, Financial Supervision Department, Central Bank of Armenia

Ms Arpi HARUTYUNYAN

*legal*

**Working Group on Evaluations**

Leading specialist, Judicial Commissions Division, International Legal Department  
Ministry of Justice, Armenia  
[arpi.harutyunyan@gmail.com](mailto:arpi.harutyunyan@gmail.com)

Mr Armen PANOSYAN

**Working Group on Evaluations**

Prosecutor, Deputy Head, Department for Cases Investigated by National Bodies  
Cybercrime and Illicit Drug Trafficking, Office of the Prosecutor General

Mr Ara MKRTCHIAN

**Working Group on Evaluations**

Head of Global Security and Non-conventional issues Division  
Department of Arms Control and International Security  
Ministry of Foreign Affairs  
[ara.mkrтчian@mfa.am](mailto:ara.mkrтчian@mfa.am)

**AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mr Rufat ASLANLI

**HEAD OF DELEGATION**

Chairman of the State Committee for Securities  
[rufat.aslanly@scs.gov.az](mailto:rufat.aslanly@scs.gov.az)

Mr Javid NAZAROV

Head of Department, State Committee for Securities

Mr Adishirin GASIMOV

Director of the Financial Monitoring Service under Central Bank  
[adishirin.gasimov@fiu.az](mailto:adishirin.gasimov@fiu.az)

Mr Nurlan BABAYEV

**Working Group on Evaluations**

Head of Legal and Methodological Department,  
Financial Monitoring Service under the Central Bank of Azerbaijan  
[nurlan.babayev@fiu.az](mailto:nurlan.babayev@fiu.az)

Mr Azar ABBASOV

**Working Group on Evaluations (observer)**

Senior Legal Advisor of the Legal and Methodological Department,



Financial Monitoring Service under the Central Bank  
[azar.abbasov@fiu.az](mailto:azar.abbasov@fiu.az)

Mr Mehti MEHTIYEV  
Ministry of National Security

#### **BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Ms Damirka MIOČ  
**HEAD OF DELEGATION**  
Chief of the Analytical Section, Financial Intelligence Department  
State Investigation and Protection Agency (FID/SIPA)  
[dmioc@sipa.gov.ba](mailto:dmioc@sipa.gov.ba)

Mr Edin JAHIĆ  
**Working Group on Evaluations**  
Chief of the Section for Combating Organized Crime and Corruption  
Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina  
[edin.jahic@msb.gov.ba](mailto:edin.jahic@msb.gov.ba)

Mr Grenko ARAPOVIĆ  
Chief of the Unit for education in criminal matters  
In front of the Court of Bosnia and Herzegovina  
Ministry of Justice of Bosnia and Herzegovina  
[grenko.arapovic@mpr.gov.ba](mailto:grenko.arapovic@mpr.gov.ba)

#### **BULGARIA / BULGARIE**

Mr Evgeni EVGENIEV *financial*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Head of International Information Exchange Sector, Financial Intelligence Unit,  
State Agency for National Security (FID-SANS),  
[fid@dans.bg](mailto:fid@dans.bg)

Mr Nedko KRUMOV  
**FINANCIAL EVALUATOR FOR BOSNIA AND HERZEGOVINA**  
FID-SANS  
[fid@dans.bg](mailto:fid@dans.bg)

#### **CROATIA / CROATIE**

Mr Tomislav SERTIĆ  
**ACTING HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Head of Department for Inter-institutional and International Cooperation  
Anti-Money Laundering Office, Ministry of Finance  
[tomislav.sertic@mfin.hr](mailto:tomislav.sertic@mfin.hr)

Mr Dinko KOVAČEVIĆ  
Head of Service for Criminal Law Legislation, Directorate for Criminal Law and Probation,  
Ministry of Justice  
[dinko.kovacevic@pravosudje.hr](mailto:dinko.kovacevic@pravosudje.hr)

Mrs Željka KLJAKOVIĆ-GAŠPIĆ  
Service for Economic Crime and Corruption, Police National Office for Suppression of Corruption and  
Organised Crime, Ministry of the Interior  
[zkljakovic@mpu.hr](mailto:zkljakovic@mpu.hr)

Ms Marcela KIR *financial*  
Chief Advisor, Payment Operations Area, Croatian National Bank  
[marcela.kir@hnb.hr](mailto:marcela.kir@hnb.hr)

#### **CYPRUS / CHYPRE**

Mrs Eva ROSSIDOU-PAPAKYRIACOU *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Attorney, Senior Counsel of the Republic, Law Office of the Republic  
Member of the Unit Combating Money Laundering (MOKAS – FIU)  
[att.gen@law.gov.cy](mailto:att.gen@law.gov.cy) ; [mokas@mokas.law.gov.cy](mailto:mokas@mokas.law.gov.cy)

Mrs Elena PANAYIOTOU *law enforcement*  
**Working Group on Evaluations**  
Member of the Unit for Combating Money Laundering (MOKAS – FIU)  
[mokas@mokas.law.gov.cy](mailto:mokas@mokas.law.gov.cy)

Mr Theodoros STAVROU *law enforcement*  
Police Investigator, Unit for Combating Money Laundering (MOKAS –FIU)

Mr Marios NEOPTOLEMOU *financial*  
Senior Officer, Central Bank of Cyprus

Mr Stelios GEORGAKIS *financial*  
Assistant Director, Supervision Department of the Central Bank of Cyprus

Mrs Maria THEMISTOCLEOUS *financial*  
Officer III, Central Bank of Cyprus

#### **CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Mr Jaroslav VANEK *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Division of the Financial Analytical Unit of the Ministry of Finance  
[jaroslav.vanek@mfcz.cz](mailto:jaroslav.vanek@mfcz.cz)

Mr Rene KURKA *financial*  
International Division, Czech National Bank  
[rene.kurka@cnb.cz](mailto:rene.kurka@cnb.cz)

Mr Stanislav POTOCZEK *legal*  
**Working Group on Evaluations**  
International Division, Supreme Prosecutors' Office  
[potoczek@nsz.bm.justice.cz](mailto:potoczek@nsz.bm.justice.cz)

#### **ESTONIA / ESTONIE**

Ms Ülle EELMAA *financial*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Lawyer, Entrepreneurship and Accounting Policy Department  
Ministry of Finance  
[Ylle.eelmaa@fin.ee](mailto:Ylle.eelmaa@fin.ee)

Mr Aivar PAUL *legal*  
**LAW ENFORCEMENT EVALUATOR FOR JERSEY**  
Police Major, Head of Financial Intelligence Unit  
Central Criminal Police, Estonian Police and Border Guard Board  
[aivart.paul@potitsei.ee](mailto:aivart.paul@potitsei.ee)

Ms Tuuli PLOOM *law enforcement*  
Advisor, Penal Law and Procedure Division, Criminal Policy Department  
Ministry of Justice of the Republic of Estonia  
[tuuli.ploom@just.ee](mailto:tuuli.ploom@just.ee)

## FRANCE

M. Jérémy GIGLIONE  
**Working Group on Evaluations**  
Adjoint au Chef du bureau investissement, criminalité financière et sanctions  
Direction Générale du Trésor, Ministère des Finances et des comptes publics  
[jeremy.giglione@dgtresor.gouv.fr](mailto:jeremy.giglione@dgtresor.gouv.fr)

Mr Franck OEHLERT *legal*  
Legal expert, AML CFT and Internal control Law Division, Prudential Supervisory Authority  
[franck.oehlert@acp-banque-france.fr](mailto:franck.oehlert@acp-banque-france.fr)

Mme Solène ROCHEFORT  
Chargée de mission, TRACFIN  
[solene.rochefort@finances.gouv.fr](mailto:solene.rochefort@finances.gouv.fr)

## GEORGIA / GEORGIE

Mr Mikheil ROINISHVILI *financial*  
**ACTING HEAD OF DELEGATION**  
Head of Financial Monitoring Service of Georgia  
[gtevdirasgvili@fms.gov.ge](mailto:gtevdirasgvili@fms.gov.ge)

Mr Malkhaz NARINDOSHVILI *financial*  
**Working Group on Evaluations**  
Head of Division of Methodology, International Relations and Legal Affairs  
Financial Monitoring Service of Georgia  
[mnarindoshvili@fms.gov.ge](mailto:mnarindoshvili@fms.gov.ge)

Mr Georgi DZIGUASHVILI *legal*  
Senior Specialist, Legal Department, Financial Monitoring Service of Georgia

Mr Nikoloz CHINKORASHVILI *law enforcement*  
Head of the AML Unit, Office of the Prosecutor General of Georgia

Mr Aleksandre MUKASASHVILI  
Head of the Unit for Prosecution of Illicit Income Legalisation  
Office of the Chief Prosecutor of Georgia

## HOLY SEE / SAINT SIEGE

Mgr Antoine CAMILLERI  
**HEAD OF DELEGATION**  
Under-Secretary for Relations with States

Mgr Paolo RUDELLI  
Permanent Observer of the Holy See to the Council of Europe

Rev. John Baptist ITARUMA  
Secretary of the Permanent Observer Mission to the Council of Europe

Mr René BRÜLHART  
President, Financial Intelligence Authority

Mr Tommaso DI RUZZA  
Director, Financial Intelligence Authority

Pr Roberto ZANNOTTI  
Assistant Promoter of Justice of the Tribunal of the Vatican City State

Rev. Carlos Fernando DIAZ PANIAGUA  
Officer, Secretariat of State  
Section for Holy See's Relations with States

#### HUNGARY / HONGRIE

Ms Renáta FEJES UJVÁRINÉ *financial*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Senior Expert, Department for International Finance, Ministry for National Economy  
[renata.fejes@ngm.gov.hu](mailto:renata.fejes@ngm.gov.hu)

Mr Péter TÁRNOKI-ZÁCH  
Head of Department, Department for International Finance, Ministry for National Economy  
[Peter.tarnoski-zach@ngm.gov.hu](mailto:Peter.tarnoski-zach@ngm.gov.hu)

Mr Balázs GARAMVÖLGYI  
Public Prosecutor, Department for International and European Affairs  
Office of the Prosecutor General of Hungary  
[garamvolgyi.balazs@mku.hu](mailto:garamvolgyi.balazs@mku.hu)

Mr Gábor SIMONKA *law enforcement*  
Head of the Hungarian Financial Intelligence Unit, Central Office  
National Tax and Customs Administration  
[simonka.gabor@nav.gov.hu](mailto:simonka.gabor@nav.gov.hu)

Mr Peter STEINER *financial*  
Senior Integrity Expert, AML Unit, Special Competences Directorate  
The Central Bank of Hungary  
[steinerp@mnb.hu](mailto:steinerp@mnb.hu)

#### ISRAEL / ISRAËL

Dr Shlomit WAGMAN *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**FINANCIAL EVALUATOR FOR ARMENIA**  
Acting Head, Israel Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority (IMPA),  
[shlomitw@impa.justice.gov.il](mailto:shlomitw@impa.justice.gov.il)

Ms Maya LEDERMAN  
**Working Group on Evaluations**  
Acting General Counsel, Israel Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority  
[mayal@jsutice.gov.il](mailto:mayal@jsutice.gov.il)

Mr Yehuda SHAFFER *financial/law enforcement*  
**LEGAL EVALUATOR FOR JERSEY**  
The Deputy State Attorney  
Ministry of Justice  
[yehudaS@justice.gov.il](mailto:yehudaS@justice.gov.il)

Mr Shimon BEN-SHUSHAN  
Head of Financial Enforcement Department, Israeli Police

Ms Yasmin FRANKEL  
Legal Assistant, Investment Department, Securities Authority

Mr Guy DVIR  
Legal counsel, Stock Exchange and Trading Platforms Supervision Department  
Securities Authority

Ms Sima SPITZER  
Head of the Supervision and Risk Compliance Department, Bank of Israel

Mr Dror GOLDSTEIN  
Supervision Department, Bank of Israel

Ms Lilach WAGNER  
Attorney, Legislation Department (Criminal), Ministry of Justice

#### ITALY / ITALIE

Ms Maria Rosaria PETTINARI  
**Working Group on Evaluations**  
Senior Officer of the Prevention of Financial Crimes DG  
Department of the Treasury, Ministry of the Economy and Finance  
[Mariarosaria.pettinari@tesoro.it](mailto:Mariarosaria.pettinari@tesoro.it)

Mr Giuseppe LOMBARDO  
**Reviewer, Ad-hoc group of experts**  
**Working Group on Evaluations**  
[giuseppe.lombardo70@gmail.com](mailto:giuseppe.lombardo70@gmail.com)

Mr Italo BORELLO  
Italy FIU

Mr Michele CAROFIGLIO  
Bank of Italy

#### LATVIA / LETTONIE

Mr Viesturs BURKĀNS *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Head of the Office for Prevention of Laundering of Proceeds Derived from Criminal Activity  
Prosecutor's Office of Latvia Republic  
[viesturs.burkans@kd.gov.lv](mailto:viesturs.burkans@kd.gov.lv)

Ms Indra GRATKOVSKA  
Head of the Criminal Justice Department under the Ministry of Justice  
[Indra.gratkovska@TM.GOV.LV](mailto:Indra.gratkovska@TM.GOV.LV)

Mr Kristaps MARKOVSKIS *legal*  
Senior legal consultant, Financial and Capital Market Commission

#### LIECHTENSTEIN

Mr Daniel THELESKLAF  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Director, Financial Intelligence Unit  
[Daniel.thelesklaf@llv.li](mailto:Daniel.thelesklaf@llv.li)

Mr Amar SALIHODZIC

**Working Group on Evaluations (observer)**  
International Affairs, Financial Intelligence Unit  
[amar.salihodzic@lv.li](mailto:amar.salihodzic@lv.li)

Mr Frank HAUN  
Prosecutor, Public Prosecutor's Office

Ms Bianca HENNIG *financial*  
**FINANCIAL EVALUATOR FOR ARMENIA**  
Executive Office, Legal and International Affairs  
FMA Financial Market Authority Liechtenstein  
[Bianca.Hennig@fma-li.li](mailto:Bianca.Hennig@fma-li.li)

Mr Marc SCHRÖDER *legal*  
Legal Advisor, FMA Financial Market Authority  
[Marc.Schroeder@fma-li.li](mailto:Marc.Schroeder@fma-li.li)

### LITHUANIA / LITUANIE

Mr Vilius PECKAITIS *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Head of Compliance Unit, Money Laundering Prevention Board  
Financial Crime Investigation Service under the Ministry of Interior (Lithuania FIU)  
[vilius.peckaitus@fntt.lt](mailto:vilius.peckaitus@fntt.lt)

Ms Toma MILIEŠKAITĖ *legal*  
Chief Specialist, International Law Department, Legal Cooperation Division  
Ministry of Justice of the Republic of Lithuania  
[t.milieskaite@tm.lt](mailto:t.milieskaite@tm.lt)

Ms Kotryna FILIPAVIČIŪTĖ *financial*  
Chief Specialist, Prudential Supervision Department, Supervision Service  
Bank of Lithuania  
[kfilipaviciute@lb.lt](mailto:kfilipaviciute@lb.lt)

### MALTA / MALTE

Dr Anton BARTOLO *legal and financial*  
**CHAIRMAN OF MONEYVAL / PRESIDENT DE MONEYVAL**  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Co-Chair of the Working Group on Evaluations**  
Director Enforcement Unit, Malta Financial Services Authority (MFSA)  
[abartolo@mfsa.com.mt](mailto:abartolo@mfsa.com.mt)

Dr Manfred GALDES  
**Working Group on Evaluations**  
Director, Financial Intelligence Analysis Unit  
[manfred.galdes@fiumalta.org](mailto:manfred.galdes@fiumalta.org)

Mr Raymond AQUILINA *law enforcement*  
Police Inspector, Malta Police Force  
Anti-Money Laundering Unit, Malta Police General Headquarters  
[raymond.a.aquilina@gov.mt](mailto:raymond.a.aquilina@gov.mt)

Dr Victoria BUTTIGIEG  
Attorney General's Office

## MONACO

Mlle Jennifer PALPACUER *legal*  
**Working Group on Evaluations**  
Chef de Section, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)  
Ministère d'Etat  
[cfezia@gouv.mc](mailto:cfezia@gouv.mc)

M. Romain BUGNICOURT  
Chef de Section, SICCFIN  
[cfezia@gouv.mc](mailto:cfezia@gouv.mc)

## MONTENEGRO

Mr Vesko LEKIĆ *financial*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Director, Administration for the Prevention of Money Laundering and Terrorist Financing  
[vlekic@uspj.co.me](mailto:vlekic@uspj.co.me)

Mr Drazen BURIC *law enforcement*  
State Prosecutor, Supreme State Prosecutor's Office  
[drazen.buric@tuzilastvo.me](mailto:drazen.buric@tuzilastvo.me)

Ms Merima BAKOVIC *legal*  
Head of the Directorate for Criminal Legislation, Ministry of Justice  
[merima.bakovic@mpa.gov.me](mailto:merima.bakovic@mpa.gov.me)

Ms Kristina BACOVIC  
Deputy Director, Administration for the Prevention of Money Laundering and Terrorist Financing  
[kristina.bacovic@uspjft.gov.me](mailto:kristina.bacovic@uspjft.gov.me)

Ms Ana BOSKOVIC  
**Working Group on Evaluations**  
Basic State Prosecutor's Office, Deputy Basic State Prosecutor  
[anaboskovic@ymail.com](mailto:anaboskovic@ymail.com)

Mrs Hedija REDZEPAGIC  
Head of Compliance Department, Central Bank of Montenegro  
[hedija.redzepagic@cb-cg.org](mailto:hedija.redzepagic@cb-cg.org)

## POLAND / POLOGNE

Mrs Elzbieta FRANKOW-JASKIEWICZ *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Department of Financial Information, Ministry of Finance  
[elzbieta.frankow-jaskiewicz@mofnet.gov.pl](mailto:elzbieta.frankow-jaskiewicz@mofnet.gov.pl)

Mr Jacek LAZAROWICZ *legal*  
General Prosecutor's Office  
[jacek.lazarowicz@pg.gov.pl](mailto:jacek.lazarowicz@pg.gov.pl)

Mr Radosław OBCZYŃSKI *financial*  
**Reviewer, Ad-hoc group of experts**  
**Working Group on Evaluations**  
Financial Supervision Authority  
[radoslaw.obczynski@knf.gov.pl](mailto:radoslaw.obczynski@knf.gov.pl)

Mr Michal HARA  
Polish Ministry of Justice

**REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Mr Vasile SARCO *apologised*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Head of the Office for Prevention and Fight against money laundering

Mr Viorel CHETRARU *apologised*  
Director of National Anticorruption Center  
CHISINAU, Moldova

Mr Adrian CORCIMARI  
**Working Group on Evaluations**  
Deputy Director, Division on preventing and combating money laundering,  
National Anticorruption Center  
[adrian.corcimari@spscb.cna.md](mailto:adrian.corcimari@spscb.cna.md)

Mr Andrei BURCIU *financial*  
Head of Unit, Department of banking regulation and supervision,  
National Bank of Moldova  
[andrei.burciu@bmn.md](mailto:andrei.burciu@bmn.md)

Mrs Stela BUIUC *legal*  
Deputy Director to the National Center of Legislation harmonization, Ministry of Justice  
[buiuc@justice.gov.md](mailto:buiuc@justice.gov.md)

Mr Eduard VARZAR *legal*  
Prosecutor of Anticorruption, General Prosecutor Office  
[eduardvarzari@yahoo.com](mailto:eduardvarzari@yahoo.com)

**ROMANIA / ROUMANIE**

Mr Neculae PLĂIAȘU *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
President of the National Office for Prevention and Control of Money Laundering  
NOPCML – FIU Romania  
[neculae.plaiasu@onpcsb.ro](mailto:neculae.plaiasu@onpcsb.ro)

Mr Sorinel GABOR-JITARIU *law enforcement*  
**LAW ENFORCEMENT EVALUATOR FOR ARMENIA**  
**Working Group on Evaluations**  
Head of Department, National Office for Prevention and Control of Money Laundering  
[gabor.sorin@onpcsb.ro](mailto:gabor.sorin@onpcsb.ro)

Mr Florin ION  
Counselor of the President, National Office for Prevention and Control of Money Laundering  
[florinunoflor@onpcsb.ro](mailto:florinunoflor@onpcsb.ro)

Mrs Daciana DUMITRU  
Director of the Analyses and Processing Information Directorate,  
National Office for Prevention and Control of Money Laundering  
[dacianad@onpcsb.ro](mailto:dacianad@onpcsb.ro)

Mrs Steluta Claudia ONCICĂ  
Director of the Inter-Institutional Cooperation and International Relations Directorate  
National Office for Prevention and Control of Money Laundering  
[soncica@onpcsb.ro](mailto:soncica@onpcsb.ro)



Mrs Emilia DIMACHE *legal*  
Head of Legal Department, National Office for Prevention and Control of Money Laundering  
[juridic@onpcsb.ro](mailto:juridic@onpcsb.ro)

Mrs Dorina RADU *financial*  
Principal Inspector, National Agency for Fiscal Administration  
[dorinaradu@mfinante.ro](mailto:dorinaradu@mfinante.ro)

Mrs Dana Cristina BURDUJA  
Prosecutor, Directorate for Investigating Organized Crime and Terrorism  
General Prosecutor's Office, High Court of Cassation and Justice  
[burduja\\_dana@mpublic.ro](mailto:burduja_dana@mpublic.ro)

Mr Aurelian-Constantin MIHĂILĂ  
Prosecutor, General Prosecutor's Office, High Court of Cassation and Justice  
[mihaila\\_aurelian\\_constantin@mpublic.ro](mailto:mihaila_aurelian_constantin@mpublic.ro)

Mrs Anamaria VOICILA *financial*  
General Inspector, Supervisory Directorate, National Bank  
[anamaria.voicila@bnro.ro](mailto:anamaria.voicila@bnro.ro)

#### RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Vladimir GLOTOV  
**HEAD OF DELEGATION**  
Deputy Director, Rosfinmonitoring  
[ums313@yandex.ru](mailto:ums313@yandex.ru)

Mr Alexey PETRENKO  
Head of Department, Rosfinmonitoring

Mr Anatoly PRIVALOV  
Rosfinmonitoring

Mr Gennady SHUMAEV  
Rosfinmonitoring

Mr Dmitry KOSTIN  
**Working Group on Evaluations**  
Expert, Rosfinmonitoring

Mrs Natalia LOUKYANOVA  
Expert, Rosfinmonitoring  
Mr. Kirill KORELIN  
Rosfinmonitoring

Ms Ekaterina SILINA  
**Working Group on Evaluations (observer)**  
Rosfinmonitoring

Mr Sergey BARINOV  
Rosfinmonitoring

Mr Vitaly ANDREEV  
Rosfinmonitoring

Ms Svetlana BOGDANOVA  
Bank of Russia

Mr Ivan MEDVEDEV  
Ministry of Foreign Affairs of Russia

Mr Kirill CHERKALIN  
Federal Security Service of Russia

Mr Kirill ELTSOV (interpreter)

#### **SAN MARINO / SAINT-MARIN**

Mr Nicola MUCCIOLI *financial*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Co-Chair of the Working Group on Evaluations**  
Vice – Director of the Financial Intelligence Agency, (Sector: Financial Intelligence Unit)  
[nmuccioli@aif.sm](mailto:nmuccioli@aif.sm) ; [fiu.sanmarino@aif.sm](mailto:fiu.sanmarino@aif.sm)

#### **SERBIA / SERBIE**

Mr Milovan MILOVANOVIĆ *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Director, Administration for Prevention of Money Laundering (APML)  
Ministry of Finance  
[milovanovicm@apml.org.rs](mailto:milovanovicm@apml.org.rs)

Ms Silivija DUVANČIĆ-GUJANIČIĆ *financial*  
Head of Division for Special Supervision, National Bank of Serbia  
[silvija.duvancic-gujanivic@nbs.rs](mailto:silvija.duvancic-gujanivic@nbs.rs)

Mr Dušan ALEKSIĆ *financial*  
Senior Supervisor, Division for Special Supervision, National Bank of Serbia  
[dusan.aleksic@nbs.rs](mailto:dusan.aleksic@nbs.rs)

Mr Vladimir ČEKLIĆ *legal*  
Deputy Director, Directorate for the Administration of Seized/Confiscated Assets  
Ministry of Justice  
[v.ceklic@mpravde.gov.rs](mailto:v.ceklic@mpravde.gov.rs)

Mr Mladen SPASIĆ  
Advisor to the Minister of Interior  
Kabinet Ministra, Ministry of the Interior  
[mladen.spasic@mup.gov.rs](mailto:mladen.spasic@mup.gov.rs)

#### **SLOVAKIA / SLOVAQUIE**

Mr Ivo HRÁDEK *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Senior police officer of International Cooperation Department, Financial Intelligence Unit of the Slovak Republic, National Criminal Agency  
[Ivo.hradek@minv.sk](mailto:Ivo.hradek@minv.sk)

Mr Ladislav MAJERNÍK *legal*  
**LEGAL EVALUATOR FOR ARMENIA**  
General Prosecution of the Slovak Republic  
[ladislav.majernik@genpro.gov.sk](mailto:ladislav.majernik@genpro.gov.sk)

## SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Maja CVETKOVSKI *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Head of International Cooperation Service, Office for Money Laundering Prevention,  
Ministry of Finance of the Republic of Slovenia  
[maja.cvetkovski@mf-rs.si](mailto:maja.cvetkovski@mf-rs.si)

Ms Barbara TIČ *legal*  
Undersecretary, Department for Prevention and Supervision,  
Office for Money Laundering Prevention  
[barbara.tic@mf-rs.si](mailto:barbara.tic@mf-rs.si)

Mr Boštjan ŠKRLEC *legal*  
State Prosecutor, Office of the State Prosecutor General  
[bostjan.skrlec@dt-rs.si](mailto:bostjan.skrlec@dt-rs.si)

## “THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / “L’EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE”

Mr Vladimir ATANASOVSKI  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Director, Financial Intelligence Office  
[vladimir.atanasovski@ufr.gov.mk](mailto:vladimir.atanasovski@ufr.gov.mk)

Mr Toni JANKOSKI  
Advisor to the Director, Bureau for Public Security, Ministry of the Interior  
[Toni\\_Jankoski@moi.gov.mk](mailto:Toni_Jankoski@moi.gov.mk)

Dr Jovan ILIEVSKI  
Public Prosecutor, Public Prosecution for combating organized crime and corruption  
[jilievski@zjorm.org.mk](mailto:jilievski@zjorm.org.mk)

## UKRAINE

Mr Igor GAIEVSKYI *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Head of Department, Coordination of Financial Monitoring Legal Department,  
the State Financial Monitoring Service of Ukraine  
[gaevskiy@sdfm.gov.ua](mailto:gaevskiy@sdfm.gov.ua); [sdfm@sdfm@gov.ua](mailto:sdfm@sdfm@gov.ua)

Mrs Victoria KONONENKO  
**Working Group on Evaluations**  
Head of Unit, Support National risks assessment and generalization  
of administrative Rules, Department of Coordination of Financial Monitoring,  
State Financial Monitoring Service of Ukraine  
[sdfm@sdfm@gov.ua](mailto:sdfm@sdfm@gov.ua)

Mr Ihor BEREZA  
Head of Financial Monitoring Department, National Bank of Ukraine  
[sdfm@sdfm@gov.ua](mailto:sdfm@sdfm@gov.ua)

## UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCIES

### GUERNSEY CROWN DEPENDENCY OF THE UNITED KINGDOM

Mrs Catherine SWAN *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**

**Working Group on Evaluations**

Crown Advocate, Legislative Counsel, Law Officers of the Crown  
[kate.rabey@gov.gg](mailto:kate.rabey@gov.gg)

Mr Richard WALKER

*financial*

**FINANCIAL EVALUATOR FOR ARMENIA**

Director of Financial Crime Policy and International Regulatory Advisor  
States of Guernsey Policy Council  
[Richard.walker@gov.gg](mailto:Richard.walker@gov.gg)

Mr Philip HUNKIN

*law enforcement*

Head of the Financial Investigation Unit, Guernsey Border Agency  
[Phil.hunkin@gba.gov.gg](mailto:Phil.hunkin@gba.gov.gg)

**JERSEY CROWN DEPENDENCY OF THE UNITED KINGDOM**

Mr Andrew LE BRUN

*financial*

**HEAD OF DELEGATION**

**Working Group on Evaluations**

Director of Financial Crime Policy, Jersey Financial Services Commission  
[A.LeBrun@jersefsc.org](mailto:A.LeBrun@jersefsc.org)

Mr Hamish ARMSTRONG

*financial*

Senior Manager, Financial Crime Policy, Jersey Financial Services Commission  
[h.armstrong@jersefsc.org](mailto:h.armstrong@jersefsc.org)

Mr Darren BOSCHAT

*financial*

Deputy Director, Banking, Jersey Financial Services Commission  
[d.boschat@jersefsc.org](mailto:d.boschat@jersefsc.org)

Mr John HARRIS

*financial*

Director General, Jersey Financial Services Commission  
[j.harris@jersefsc.org](mailto:j.harris@jersefsc.org)

Ms Julia LAMB

*financial*

Director, Registry, Jersey Financial Services Commission  
[j.lamb@jersefsc.org](mailto:j.lamb@jersefsc.org)

Mr Dave BURMINGHAM

*law enforcement*

Head of FIU  
[D.Burmingham@jersey.pnn.police.uk](mailto:D.Burmingham@jersey.pnn.police.uk)

Mr George PEARMAIN

Advocate, Lead Policy Adviser, Private Wealth and Financial Crime  
Chief Minister's Department, Government of Jersey  
[G.Pearmain@gov.je](mailto:G.Pearmain@gov.je)

Mr Robert MACRAE

*legal*

Attorney General, Law Officers' Department  
[r.macrae@gov.je](mailto:r.macrae@gov.je)

Mr Steve MEIKLEJOHN

*legal*

Advocate, Legal Adviser, Law Officers' Department  
[s.meiklejohn@gov.je](mailto:s.meiklejohn@gov.je)

Mr Colin POWELL

Adviser on International Affairs, Chief Minister's Department  
[c.powell@gov.je](mailto:c.powell@gov.je)

Mr Jeremy PHILLIPS  
Detective Sergeant, FIU  
[j.phillips@jersey.pnn.police.uk](mailto:j.phillips@jersey.pnn.police.uk)

Law Enforcement

Mr Mike ENTWISTLE  
Deputy Director, External Relations, Chief Minister's Department  
[m.entwistle@gov.je](mailto:m.entwistle@gov.je)

#### **ISLE OF MAN CROWN DEPENDENCY OF THE UNITED KINGDOM**

Ms Karen RAMSAY  
NRA Project Manager, Cabinet Office, Government Office  
[karen.ramsay@gov.im](mailto:karen.ramsay@gov.im)

Ms Ashley WHYTE  
**Working Group on Evaluations**  
Manager, Anti-Money Laundering, Isle of Man Financial Services Authority  
[ashley.whyte@fsc.gov.im](mailto:ashley.whyte@fsc.gov.im)

*law enforcement*

Mr Mark BENSON  
Acting Director of Prosecutions Attorney General's Chambers

Mr Iain MACMILLAN  
Financial Intelligence Unit

#### **UNITED KINGDOM OVERSEAS TERRITORY OF GIBRALTAR**

Mr David PARODY  
**Working Group on Evaluations**  
Finance Centre Director, Gibraltar Finance, HM Government of Gibraltar  
[James.tipping@financecentre.gov.gi](mailto:James.tipping@financecentre.gov.gi); [david.parody@gmail.com](mailto:david.parody@gmail.com)

**Council of Europe Observers / Etats observateurs auprès du Conseil de l'Europe**

#### **MEXICO**

Mr Santiago OÑATE LABORDE  
Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe

Mr Alejandro MARTINEZ PERALTA  
Deputy Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe

Mr José Humberto LÓPEZ PORTILLO  
Deputy Attaché for Legal Affairs  
Legal Office of the Attorney General of Mexico (PGR) in Europe

#### **UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Mrs Julia FRIEDLANDER  
**Working Group on Evaluations**  
Senior Policy Advisor for Europe, Terrorist Financing and Financial Crimes  
US Department of the Treasury  
1500 Pennsylvania Avenue, Washington DC 20220  
Tel: +202.622.4874      Blackberry: +202.297.1848  
[Julia.friedlander@treasury.gov](mailto:Julia.friedlander@treasury.gov)

**Other members of the FATF / Autres membres du GAFI**

Mr Thomas MESSING  
Federal Financial Supervisory Authority, Anti-Money-Laundering Department, Section GW 1  
International, legal and policy issues  
[Thomas.messing@bafin.de](mailto:Thomas.messing@bafin.de)

Mrs Tatjana LEONHARDT  
Anti-Money Laundering Department, GW 1 International, legal and policy issues,  
Federal Financial Supervisory Authority  
[Tatjana.leonhardt@bafin.de](mailto:Tatjana.leonhardt@bafin.de)

**REPUBLIC OF KOREA**

Mr Jin-Soo LEE  
Director of Korea FIU, Korea Financial Services Commission

Ms Minji KANG  
International Relations Manager, Korea Financial Services Commission  
[mjk1224@korea.kr](mailto:mjk1224@korea.kr)

Ms Jongrhim YI  
Deputy Director, Korea Financial Services Commission

Mr Jong Hyeon SEONG  
Assistant Director, Korea Financial Services Commission

**TURKEY**

Mr Alper ERTÜRK  
**Working Group on Evaluations**  
Chief of Police, Turkish National Police  
[alper.erturk@egm.gov.tr](mailto:alper.erturk@egm.gov.tr)

**UNITED KINGDOM**

Mrs Liam MULROY  
**Working Group on Evaluations**  
Policy Advisor, FATF and International Branch, Sanctions and Illicit Finance  
HM Treasury  
[liam.mulroy@hmtreasury.gsi.gov.uk](mailto:liam.mulroy@hmtreasury.gsi.gov.uk)

**Council of Europe bodies and mechanisms /**

*Organes et mécanismes suivants du Conseil de l'Europe*

**COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK /  
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mrs Katherine DELIKOURA Apologized  
Chief Compliance Officer of the Council of Europe Development Bank  
Office of the Chief Compliance Officer, Council of Europe Development Bank  
[agnes.cardon@coebank.org](mailto:agnes.cardon@coebank.org)

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE (PACE) /  
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE (APCE)

**International organisations and bodies /**

*Organisations et organismes internationaux*

Mr David SCHWANDER

**Working Group on Evaluations**

Policy officer, Anti-Money Laundering, European Commission, Directorate-General for Justice and Consumers, Company Law Unit  
[david.schwander@ec.europa.eu](mailto:david.schwander@ec.europa.eu)

**FINANCIAL ACTION TASK FORCE (FATF) /  
GROUPE D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)**

Mr Je-Yoon SHIN

FATF President

[mjk1224@korea.kr](mailto:mjk1224@korea.kr)

Mr Sergey TETERUKOV

**Working Group on Evaluations**

Policy Analyst, FATF Secretariat

[Sergey.teterukov@fatf-gafi.org](mailto:Sergey.teterukov@fatf-gafi.org)

Ms Shana KRISHNAN

**Working Group on Evaluations**

Administrator, FATF Secretariat

[shana.krishnan@fatf-gafi.org](mailto:shana.krishnan@fatf-gafi.org)

**INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF)**

**UNITED NATIONS / NATIONS UNIES**

**UNODC**

Mr Yevheniy UMANETS

**Working Group on Evaluations**

UNODC GPML Programme Officer, Global Programme against Money Laundering, Proceeds of Crime and the Financing of Terrorism (GPML)

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)

[yevheniy.umanets@unodc.org](mailto:yevheniy.umanets@unodc.org)

Mr Michael FOWLER

Anti-Money Laundering Advisor for South East Europe

[tfsmu@hotmail.com](mailto:tfsmu@hotmail.com)

Mr Igoris KRZECKOVSKIS

GPML Intelligence and Law Enforcement Systems Expert

**WORLD BANK / BANQUE MONDIALE**

Mr Klaudijo STROLIGO

**Working Group on Evaluations**

Senior Financial Sector Specialist and World Bank / UNODC AML/CFT Mentor for Central Asia, Finance & Markets, WORLD BANK GROUP

[kstroligo@worldbank.org](mailto:kstroligo@worldbank.org)

**EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (EBRD)**

Ms Allison SMITH

***Working Group on Evaluations***

Transaction Advice Manager, Office of the Chief Compliance Officer

European Bank for Reconstruction and Development

[smithal@ebrd.com](mailto:smithal@ebrd.com)

**GIFCS – GROUP OF INTERNATIONAL FINANCE CENTRE SUPERVISORS**

Mrs Fiona CROCKER

***Working Group on Evaluations***

Guernsey Financial Services Commission

[john.aspden@gifcs.org](mailto:john.aspden@gifcs.org)

**ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) /  
ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)**

**EGMONT GROUP of FINANCIAL INTELLIGENCE UNITS /  
GROUPE EGMONT**

**EURASIAN GROUP ON COMBATING MONEY LAUNDERING  
AND FINANCING OF TERRORISM (EAG) / GROUPE EURASIEN SUR LA LUTTE CONTRE LE  
BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (EAG)**

Mr Vladimir NECHAEV

***Working Group on Evaluations***

EAG Executive Secretary

[info@eurasiangroup.org](mailto:info@eurasiangroup.org); [vnechaev@inbox.ru](mailto:vnechaev@inbox.ru)

Ms Kuralay IGEMBAYEVA

***Working Group on Evaluations***

Administrator of the EAG Secretariat

[info@eurasiangroup.org](mailto:info@eurasiangroup.org) ; [lgembayeva@eurasiangroup.org](mailto:lgembayeva@eurasiangroup.org)

**Scientific Experts / Experts Scientifiques**

Professor William C. GILMORE

***Working Group on Evaluations***

Professor of International Criminal Law, Faculty of Law,

[bill.gilmore@ed.ac.uk](mailto:bill.gilmore@ed.ac.uk)

Mr Giovanni ILACQUA

apologized

Director, Bank of Italy, Head of International Co-operation Division

[giovanni.ilacqua@bancaditalia.it](mailto:giovanni.ilacqua@bancaditalia.it)

Mr Philipp RÖSER

***Working Group on Evaluations***

Executive Office, Legal/International Affairs

Financial Market Authority

[philipp.roeser@fma-li.li](mailto:philipp.roeser@fma-li.li)

Mr Andrew STRIJKER

**FINANCIAL EVALUATOR FOR JERSEY**

***Working Group on Evaluations***

European Commission, Task Force for Greece

Cluster Coordinator Anti Money Laundering and Anti-Corruption [theo.strijker@ec.europa.eu](mailto:theo.strijker@ec.europa.eu)



Mr Boudewijn VERHELST  
**Working Group on Evaluations**  
Deputy Director CTIF-CFI, Scientific Expert Law Enforcement, Attorney General,  
[boudewijn.verhelst@ctif-cfi.be](mailto:boudewijn.verhelst@ctif-cfi.be)

**Others / Autres**

Mr John RINGGUTH  
**EXPERT FOR ARMENIA AND FOR JERSEY**  
**Working Group on Evaluations**  
[johnringguth@gmail.com](mailto:johnringguth@gmail.com)

**Secretariat of the Council of Europe /**  
**Secretariat du Conseil de l'Europe**

Mr Jan KLEIJSSSEN  
Director, Information Society and Action against Crime  
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI  
[jan.kleijssen@coe.int](mailto:jan.kleijssen@coe.int)

Mr Ivan KOEDJIKOV  
Head of Department and Anti-terrorism Co-ordinator, Action against Crime Department  
Information Society and Action against Crime  
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI  
[Ivan.koedjikov@coe.int](mailto:Ivan.koedjikov@coe.int)

Mr Matthias KLOTH  
**EXECUTIVE SECRETARY TO MONEYVAL / SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE MONEYVAL**  
- Administrator, Directorate General of Human Rights and Rule of Law - DGI,  
- Council of Europe, F – 67075 STRASBOURG Cedex  
Tel. +33 3 90 21 49 84 / Fax +33 3 88 41 30 17 [matthias.kloth@coe.int](mailto:matthias.kloth@coe.int)

Ms Livia STOICA-BECHT, Head of Unit 1 - AML/CFT Monitoring and External Relations Unit &  
Conference of the Parties- MONEYVAL  
Tel. +33 3 90 21 4260 / Fax +33 3 88 41 30 17 [livia.stoica@coe.int](mailto:livia.stoica@coe.int)

Mr Michael STELLINI, Head of Unit 2 - AML/CFT Monitoring, Training and Typology Unit - MONEYVAL  
Tel: +33 3 88 41 33 59, Fax +33 3 88 41 30 17 [michael.stellini@coe.int](mailto:michael.stellini@coe.int)

Mr Andrey FROLOV, Administrator, MONEYVAL  
Tel: +33 3 90 21 52 53, Fax +33 3 88 41 30 17 [andrey.frolov@coe.int](mailto:andrey.frolov@coe.int)

Ms Astghik KARAMANUKYAN, Administrator, MONEYVAL  
Tel: +33 3 90 21 51 06, Fax +33 3 88 41 30 17 [astghik.karamanukyan@coe.int](mailto:astghik.karamanukyan@coe.int)

Mrs Francesca MONTAGNA, Administrator, MONEYVAL  
Tel: +33 3 88 41 33 25, Fax +33 3 88 41 30 17 [francesca.montagna@coe.int](mailto:francesca.montagna@coe.int)

Ms Veronika METS, Administrator, MONEYVAL  
Tel: +33 3 88 41 24.38, Fax +33 3 88 41 30 17 [veronika.mets@coe.int](mailto:veronika.mets@coe.int)

Mr Mehmed YERLIKAYA, Administrator, MONEYVAL  
Tel: +33 3 90 21 58.41, Fax +33 3 88 41 30 17 [mehmed.yerlikaya@coe.int](mailto:mehmed.yerlikaya@coe.int)

Ms Katerina PSCHEROVA, Programme Assistant, MONEYVAL,  
Tel: +33 388 41 22 53, Fax +33 3 88 41 30 17 [katerina.pscherova@coe.int](mailto:katerina.pscherova@coe.int)

Mr Hasan DOYDUK, Administrative Assistant  
Tel: +33 390 21 53 08, Fax +33 3 88 41 30 17 [hasan.doyduk@coe.int](mailto:hasan.doyduk@coe.int)

Mrs Odile GEBHARTH, Administrative Assistant  
Tel. +33 3 90 21 40 45, Fax +33 3 88 41 30 17 [odile.gebharth@coe.int](mailto:odile.gebharth@coe.int)

Ms Monica PETROVICI, Web Assistant  
Tel: +33 3 88 41 24 93, Fax +33 3 88 41 30 17 [monica.petrovici@coe.int](mailto:monica.petrovici@coe.int)

Mrs Danielida WEBER, Administrative Assistant  
Tel. +33 3 90 21 46 66, Fax +33 3 88 41 30 17 [danielida.weber@coe.int](mailto:danielida.weber@coe.int)

Ms Suzanna VAN ES, Trainee  
Tel: +33 3 88 29 56, Fax +33 3 88 41 30 17 [suzanna.vanes@coe.int](mailto:suzanna.vanes@coe.int)

**Interpreters / Interprètes**

Sally BAILEY-RAVET  
Julia TANNER  
Chloé CHENETIER